



Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale

Seconde phase

Action extérieure de la Communauté Européenne : DCI-ENV/2008/152-063

Quatrième rapport narratif intermédiaire

GABON

Période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

Auteurs

Meunier Q., Vermeulen C., Federspiel M.

Projet DACEFI
s/c WWF-CARPO
Gabon Country Office
Montée de Louis
P.O. 9144
Libreville, Gabon

ASBL Nature+
Rue Bourgmestre
Gilisquet, 57
1457 Walhain-St-Paul
Belgique

**Laboratoire de foresterie
tropicale et subtropicale
ULg - Gembloux Agro-Bio Tech**
Passage des Déportés, 2
5030 Gembloux
Belgique

*Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs
et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.*

Sommaire

1. Description	6
2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'action	8
2.1 Résumé de l'action	8
2.2 Activités et résultats	10
2.3 Activités planifiées et qui n'ont pas pu être mises en œuvre	74
2.4 Evaluation des résultats de l'action atteints jusqu'à présent	74
2.5 Plan d'action mis à jour	75
3. Partenaires et autre coopération	81
3.1 Les relations entre les partenaires formels de cette action	81
3.2 Impact des relations avec les autorités étatiques dans les pays sur l'action	81
3.3 Les relations avec toute autre organisation impliquée	82
3.4 Liens et synergies avec d'autres actions	82
3.5 Autres subventions UE	83
4 Visibilité	84

Liste des figures et tableaux

Figures

Figure 1 : villages sensibilisés (points bleus) et villages partenaires (points rouges) du projet DACEFI-2 dans la région de Ndjolé (source : Morin A.).....	11
Figure 2 : villages sensibilisés (points bleus) et villages partenaires (points rouges) du projet DACEFI-2 dans la région de Makokou (source : Morin A.).....	12
Figure 3 : plantation d'un arbre dans le jardin d'une école primaire à Ndjolé (photo : Boldrini S.).....	13
Figure 4 : élèves participant à une animation scolaire (photo : Boldrini S.).....	13
Figure 5 : images de l'interface ludique de la base de données (source : Morin A. et Quevauvillers S.).....	16
Figure 6 : formation à la comptabilité villageoise par la comptable du projet, M. Medza (à gauche), et participantes à la séance (à droite) (photos : Meunier Q.).....	22
Figure 7 : entretien dans un village entre une étudiante et une villageoise (photo : Angwé A.).....	24
Figure 8 : maquette du guide des arbres communs du Gabon en décembre 2013 (source : Meunier Q.).....	30
Figure 9 : exemple d'étiquette utilisée pour la description des essences plantées dans le jardin botanique et éducatif de Makokou (source : Boldrini S.).....	31
Figure 10 : entrée du jardin botanique par l'escalier de bois, avec vue sur la pépinière communale (photo : Meunier Q.).....	31
Figure 11 : pépinière communale en pleine production (photo : Meunier Q.).....	31
Figure 12 : vue de la pépinière communale (photo : Meunier Q.).....	31
Figure 13 : différentes vues du jardin botanique et éducatif de Makokou (photos : Meunier Q.).....	32
Figure 14 : pépinière villageoise autonome d'Ebyeng-Edzuameniène, impressionnante de par sa taille et son entretien (photo : Meunier Q.).....	32
Figure 15 : chantier de sciage en cours sur un moabi à Hendjé, récupéré avec le concours des Eaux et Forêts suite à un chablis (photo : Meunier Q.).....	34
Figure 16 : formation à l'abattage contrôlé et au sciage artisanal à l'aide d'une tronçonneuse montée d'une gruminette (photos : Meunier Q. et Boldrini S.).....	35
Figure 17 : sciage d'un billon de moabi (<i>Baillonella toxisperma</i>) à Hendjé (photo : Moumbogou C.).....	36
Figure 18 : hangar de séchage de bois de moabi en attente de la construction d'une infrastructure communautaire dans le village de Hendjé (photo : Meunier Q.).....	36
Figure 19 : travaux de rabotage pour le façonnage de lattes issues d'une planche grossière d'Okoumé lors de la formation en menuiserie (photo : Meunier Q.).....	37
Figure 20 : meubles fabriqués durant la formation en menuiserie (photo : Boldrini S.).....	37
Figure 21 : bancs d'écolier construits lors de la formation en menuiserie (Photo : Meunier Q.).....	37
Figure 22 : Habitante du village d'Ekorédo, dorénavant menuisière à Lambaréné (photo : Meunier Q.).....	38
Figure 23 : amendes du sorro utilisées pour la fabrication du « cube » indigène.....	39
Figure 24 : transport de fagots de marantacées pour Libreville (photo : Ignanga C.).....	40
Figure 25 : bâton de manioc emballés dans des feuilles de marantacées (photo : Ignanga C.).....	40
Figure 26 : multiplication végétative de marantacées en vue de leur domestication (photo : Ignanga C.).....	40

Figure 27 : fruits de Longhi (<i>Chrysophyllum lacourtianum</i>) en vente en bord de route au village (photo : Meunier Q.).....	41
Figure 28 : représentation du finage de Hendjé à l'aide de la maquette interactive (photo : Boldrini S.).....	42
Figure 29 : examen des demandes de forêts communautaires par la Direction des Forêts Communautaires en juin 2013 (photo : Boldrini S.).....	45
Figure 30 : signature de la convention de gestion de la première forêt communautaire du Gabon (photo : Morin A.).....	45
Figure 31 : extrait du canevas du plan simple de gestion d'une forêt communautaire (source : DACEFI-2).....	48
Figure 32 : extrait du guide d'emploi du canevas du plan simple de gestion d'une forêt communautaire (source : DACEFI-2).....	48
Figure 33 : partie des participants au comité de pilotage lors de la séance publique de présentation des résultats et enjeux en termes de foresterie communautaire (photo : Meunier Q.).....	54
Figure 34 : réunion de concertation avec la DIRCOM et l'AEAFFB (photo : Meunier Q.).....	57
Figure 35 : partie de l'auditorium des Eaux et Forêts lors de la cérémonie d'attribution des FC (photo : Morin A.).....	58
Figure 36 : signature des conventions de gestion des premières forêts communautaires par le Ministre, M Gabriel Tchango (photo : Morin A.).....	58
Figure 37 : équipe DACEFI, UE, WWF et présidents des associations villageoises (photo : Morin A.).....	58
Figure 38 : participation de DACEFI-2 à des ateliers internationaux pour témoigner de l'expérience du projet, comme ici à Brazzaville en juillet 2013 (photo : DACEFI).....	59
Figure 39 : extrait de l'article publié dans Parcs et Réserves.....	60
Figure 40 : dépliant produit par le projet DACEFI-2 pour la vulgarisation des procédures de réservation et de création d'une forêt communautaire (source : Meunier Q.).....	61
Figure 41 : support de sensibilisation sur les avantages et les inconvénients d'une forêt communautaire (source : Meunier Q.).....	61
Figure 42 : lettres d'information trimestrielle du projet DACEFI-2 diffusées en 2013.....	62
Figure 43 : Plateforme ORBI, où de nombreuses publications DACEFI-2 sont stockés (source : http://orbi.ulg.ac.be).....	63
Figure 44 : site internet Nature+, où de nombreuses références produites par le projet DACEFI-2 sont stockées (source : www.natureplus.be).....	63
Figure 45 : Rachelle Angone animant une séance de sensibilisation sur la foresterie communautaire (photo : Moumbogou C.).....	70
Figure 46 : organigramme du projet DACEFI-2 en décembre 2013 (source : Meunier Q.).....	71
Figure 47 : visite par l'évaluatrice ROM d'un chantier de sciage artisanal de bois issu de la forêt communautaire d'Ebyeng-Edzuameniène (photo : Meunier Q.).....	72

Tableaux

Tableau 1 : bilan des stages encadrés au sein du projet DACEFI-2 depuis le lancement de la seconde phase.	18
Tableau 2 : bilan du processus de mise en place et de légalisation des associations villageoises constituées pour la gestion des forêts ou d'activités communautaires.	21
Tableau 3 : résumé des formations techniques dispensées lors de la quatrième année du projet DACEFI-2.	23
Tableau 4 : Synthèse des collaborations entre le projet DACEFI-2 et les ONG et institutions non étatiques sur la problématique de foresterie communautaire et de droit des communautés.	25
Tableau 5 : état d'avancement des travaux de création et de gestion de bananeraies agroforestières communautaires dans les deux régions d'étude du projet en décembre 2013.	28
Tableau 6 : synthèse des sites enrichis et entre parenthèses du nombre de plants repiqués jusqu'en décembre 2013.	29
Tableau 7 : bilan des pépinières villageoises créées dans le cadre du projet DACEFI-2.	33
Tableau 8 : Synthèse des processus de délimitation en cours dans les villages partenaires du projet concernés par la délimitation d'une forêt communautaire fin 2013.	43
Tableau 9 : bilan de l'état d'avancement du processus de légalisation des forêts communautaires des sites partenaires du projet DACEFI engagés dans la création d'une forêt communautaire. Etat au 31 décembre 2013.	46
Tableau 10 : état des fonds villageois et perspectives d'investissement des associations appuyées par le projet DACEFI-2 en décembre 2013.	50

1. Description

Conformément aux conditions particulières du contrat de subvention DCI-ENV/2008/152-063, une copie du présent rapport est envoyée à :

Délégation de l'Union européenne en République Gabonaise
A l'attention de Madame la Chef de Délégation
BP 321
Libreville
Gabon

Nom du bénéficiaire du contrat de subvention

World Wide Fund for Nature (WWF) International
Unité des Initiatives Réseau
Avenue du Mont Blanc,
1196 - Gland
Suisse

Nom et fonction de la personne de contact

Sebastian Verhage
Coordinateur des programmes du WWF-Gabon
c/o WWF Gabon
B.P. 9144 à Libreville, Gabon

Nom des partenaires de l'action

Nature+ ASBL
Rue Bourgmestre Gilisquet, 57
1457 Walhain-St-Paul, Belgique
Tel : +32 (0)81 62 26 36
Mail: m.federspiel@natureplus.be

Et

Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège
Laboratoire de Foresterie des Régions Tropicales et Subtropicales,
Passage des Déportés, 2
5030 Gembloux, Belgique
Tel : +32 (0)81 62 23 42
Mail : jl.doucet@ulg.ac.be

Intitulé de l'action

Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale - Phase 2 (DACEFI-2)

Numéro du contrat

DCI-ENV/2008/152-063

Date de début et date de fin de la période couverte par ce rapport

Début de période de rapport : 1 janvier 2013

Fin de période de rapport : 31 décembre 2013

Pays ou région(s) cible(s)

Gabon, région de Minkébé (Makokou, province de l'Ogooué-Ivindo) et région de Kango-Ndjolé (province du Moyen-Ogooué)

Groupes cibles

- Populations des villages des forêts communautaires ;
- Populations bénéficiant des modules d'information / formation et d'appuis techniques en agroforesterie dans le cadre du projet ;
- Administrations forestières au Gabon / Etat ;
- ONG nationales ;
- Organes éducatifs (écoles, universités) ;
- Parc National de Minkébé, Parc National de l'Ivindo, Parc National de la Lopé ;
- Entreprises forestières voisines des zones d'action.

Pays dans lequel/lesquels les activités sont réalisées

Les activités sont réalisées au Gabon.

2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

2.1 Résumé de l'action

Le projet DACEFI-2 dans cette quatrième année d'exécution a atteint de nombreux objectifs, tant sur le plan institutionnel que technique. En premier lieu, la validation du cadre légal, attendu depuis plusieurs années a permis l'attribution des premières forêts communautaires au Gabon. En parallèle, les équipes techniques du projet, en collaboration avec le Ministère des Eaux et Forêts, ont mis en place des méthodologies qui permettent de simplifier les processus techniques de création et de gestion des forêts communautaires. L'implication accrue des services décentralisés, notamment via la formation des agents de terrain, a permis d'intégrer la foresterie communautaire dans le quotidien des directions provinciales et des cantonnements des Eaux et Forêts dans les deux provinces où intervient le projet. Une politique publique favorable à l'émergence des communautés rurales, un Ministère des Eaux et Forêts actif dans la reconnaissance des terroirs villageois et une action terrain continue ont permis de mettre la foresterie communautaire au devant de la scène en 2013.

Il reste toutefois de nombreux enjeux et conditionnalités pour que la mise en œuvre du concept soit efficace sur le long terme, et le projet DACEFI s'efforcera dans la dernière année du projet à les documenter et les partager avec tous les acteurs concernés.

En terme d'exécution du projet, la majeure partie des résultats attendus ont d'ores-et-déjà été atteints, voire très largement dépassés pour certains. Les derniers objectifs à atteindre sont maîtrisés et planifiés pour la cinquième année du projet. Sauf incident majeur, l'intégralité des objectifs initiaux seront atteints en décembre 2014, et plusieurs activités ou thématiques parallèles auront été développées en sus, notamment les problématiques liées au FLEGT. D'un point de vue quantitatif, nous pouvons chiffrer les avancées comme suit :

- 25 nouveaux villages sensibilisés sur le concept de foresterie communautaire, soit un total de 100 villages informés depuis le début du projet (objectif initial de 20 villages) ;
- 16 sites partenaires accompagnés dans les régions de Makokou et Ndjolé (objectif initial de 15 villages) ;
- plus de 10 écoles partenaires et plusieurs centaines d'élèves sensibilisés sur la gestion durable des ressources naturelles ;
- 1 cadre légal mis en place réglementant l'attribution des forêts communautaires au Gabon, comportant près de 10 textes de loi (arrêtés, décisions, etc.) ;
- 1 nouvelle fiche technique produite, portant à 4 le nombre de fiches techniques adressées au Ministère des Eaux et Forêts (« récupération de bois abandonnés », « superposition de permis », « forêt communautaire et Permis de Gré à Gré » et « méthodologie adaptée aux FC ») et diffusion de plusieurs centaines de supports pratiques et de vulgarisation (plusieurs milliers depuis le début du projet) ;
- 1 base de données composée d'interfaces ludiques (programme MapVillage) étayée concernant les données relatives aux futures forêts communautaires ;
- 8 stagiaires encadrés en 2013, soit un total de 18 stagiaires encadrés par nos équipes depuis le début du projet ;
- 8 associations villageoises reconnues et formées (via des fiches pédagogiques et un support pratique créés par le projet), l'objectif final étant de 7 associations appuyées ;

- près de 10 formations techniques dispensées en 2013, concernant notamment la gestion administrative, la création de plantation, la sélection de bananiers, le cubage de bois, le sciage de long, la menuiserie, la botanique, la construction rurale, etc. ;
- 2 études de valorisation de PFNL dans les régions de Makokou et de Ndjolé, et l'initiation de l'édition d'1 guide sur les arbres communs du Gabon ;
- plus de 5 000 plants produits en pépinières et près d'une centaine de sites enrichis en espèces ligneuses jugées prioritaires ;
- 8 sites partenaires ont eu leur forêt communautaire délimitée et 1 site dispose de son plan simple de gestion validé par l'administration ;
- 1 convention définitive de gestion est signée par le Ministère des Eaux et Forêts ;
- 3 conventions provisoires de gestion sont signées par le Ministère des Eaux et Forêts ;
- 2 nouveaux dossiers de réservation ont été déposés au Ministère des Eaux et Forêts ;
- 4 lettres d'informations (12 depuis le début du projet) et de nombreux supports de communication et articles de presse ont été diffusés (liste de diffusion de près de 1000 personnes en 2013) ;
- 2 plateformes collaboratives sont fonctionnelles et permettent l'échange de documentation entre les composantes et vers le large public ;
- 2 sites internet permettent le téléchargement libre des documents produits par le projet ;
- de nombreuses publications internes ont été conçues, portant à 56 le nombre de références majeures produites par les équipes du projet (guide technique, articles, etc.) ;
- 14 missions d'expertise nationale et internationale accueillies en 2013, portant le nombre de missions à 27 depuis le début du projet.

2.2 Activités et résultats

Les résultats du projet sont déclinés suivant la structure du cadre logique, en se rapportant aux cinq résultats attendus et aux activités qui leur sont propres.

Résultat attendu 1 : Les acteurs concernés par la foresterie sociale sont informés, formés et renforcés au Gabon.

Activité 1.1 : Sensibiliser et informer les communautés locales sur le concept des forêts communautaires au Gabon (20 villages).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 100%

Une dernière vague de sensibilisation a eu lieu dans la région de Ndjolé dans les premiers mois de 2013, notamment sur les abords de la rivière Ogooué, ainsi que sur l'axe roulant Ndjolé-Lalara. L'objectif était de parfaire le rayon d'action du projet, ainsi que de sonder d'éventuels nouveaux villages désireux d'entreprendre la création d'une forêt communautaire, compte-tenu du faible engouement rencontré jusqu'alors dans cette zone d'intervention.

Depuis le début du projet, ce sont ainsi plus de 100 villages (soit cinq fois plus que l'objectif initial) qui ont été sensibilisés sur les textes de loi concernant la foresterie en général et sa forme communautaire en particulier. Pour rappel, le projet met à disposition des villages les textes de loi concernés, un synopsis du projet DACEFI et les possibilités de partenariat, ainsi que différents supports de vulgarisation produits par le projet (voir activité 5.3).

Fin 2013, le projet compte 16 sites partenaires. Tous ne sont pas engagés dans un processus de création de forêt communautaire, et certains n'interagissent avec le projet que sur les plans de la foresterie sociale (agroforesterie, valorisation des ressources, etc.) et/ou de l'éducation environnementale. La liste ci-dessous reprend l'ensemble des sites partenaires, en les scindant en deux catégories : (i) les villages engagés dans la création ou la gestion d'une forêt communautaire et (ii) les villages où des activités techniques et sociales ont lieu. Les lettres « (N) » et « (M) » font référence aux régions des sites, respectivement Ndjolé et Makokou.

Six villages sont engagés dans la foresterie communautaire :

- Ebyeng-Edzuaméniène (M) –forêt communautaire en exploitation ;
- Massaha (M) - forêt communautaire réservée, en attente de la convention définitive;
- Nze-Vatican (M) - forêt communautaire réservée, et en attente de la convention définitive;
- Hendjé (M) - forêt communautaire réservée, en attente de la convention définitive;
- Ekorédo (N) - forêt communautaire en cours de réservation ;
- Engongom (N) - forêt communautaire en cours de réservation ;

Huit villages et deux villes sont investis dans la foresterie sociale et/ou l'éducation environnementale :

- Ebel Abanga (N) - travaux agroforestiers et éducation environnementale ;
- Menguegne (N) - travaux agroforestiers ;

- Oyane (N) - travaux agroforestiers, soutien technique à l'association villageoise ;
- Lenengué/Darlot (N) - travaux agroforestiers, soutien technique à l'association villageoise ;
- Ngoubilagha (N) - soutien technique à l'association villageoise ;
- Afock Bindzi (N) - appui filière PFNL, soutien technique à l'association villageoise ;
- Ndjolé (N) - éducation environnementale ;
- Mbess (M) - travaux agroforestiers et soutien technique à l'association villageoise ;
- Ebe-Messe-Melane (M) - travaux agroforestiers et soutien technique à l'association villageoise ;
- Makokou (M) – éducation environnementale et jardin botanique.

Nous comptons enfin deux villages précédemment accompagnés mais qui en 2013 n'ont pas, ou très peu interagi avec le projet, faute d'intérêt manifeste de la population locale. Il s'agit des villages :

- La Scierie (M) ;
- Zolendé (M).

De plus amples informations seront données tout au long de ce rapport quant aux activités qui ont été menées dans ces sites pilotes. Les cartes suivantes présentent la situation géographique de ces sites dans les deux zones d'intervention du projet.

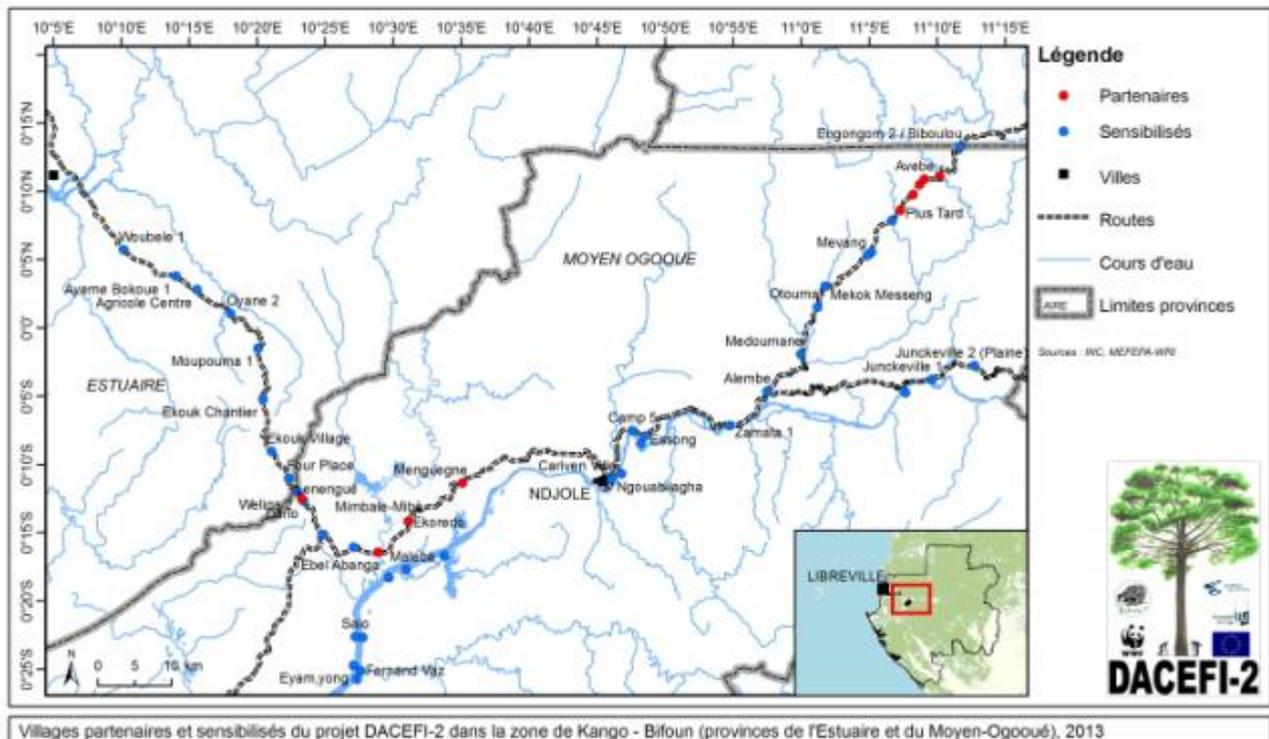


Figure 1 : villages sensibilisés (points bleus) et villages partenaires (points rouges) du projet DACEFI-2 dans la région de Ndjolé (source : Morin A.).

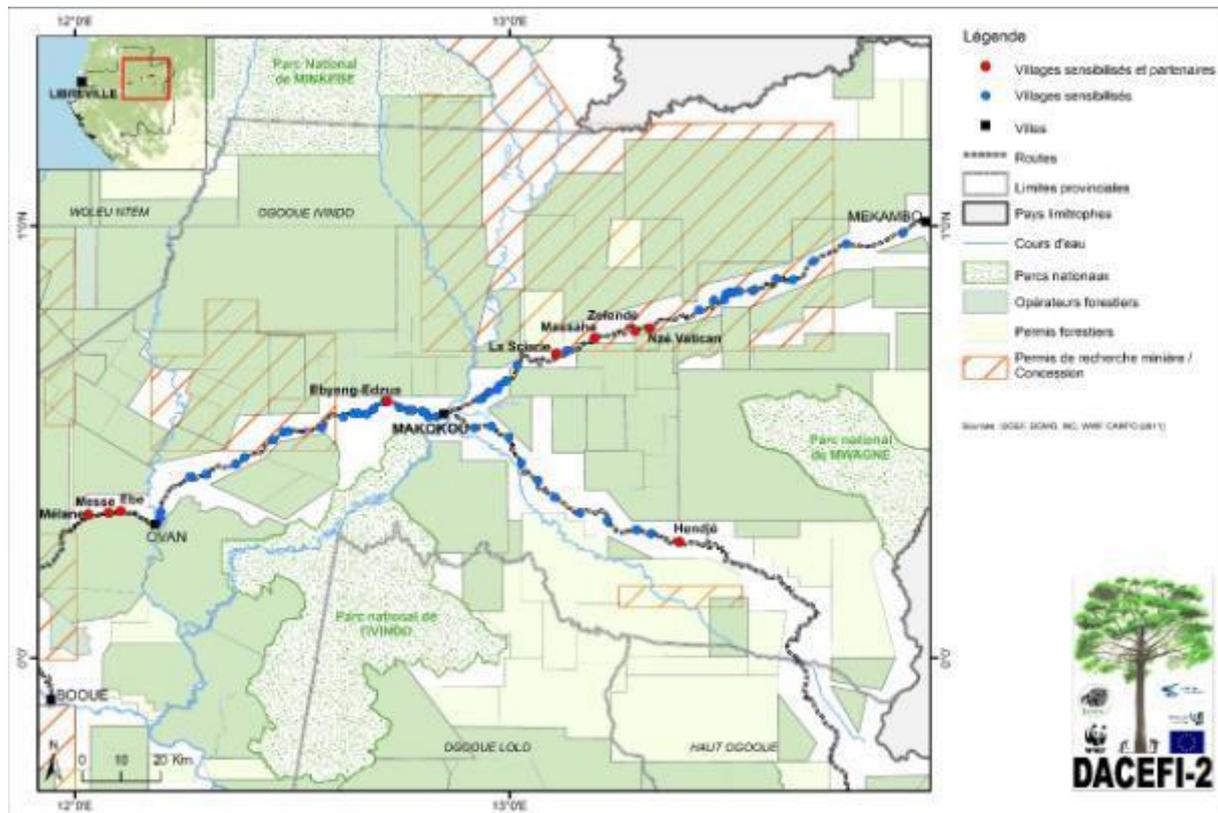


Figure 2 : villages sensibilisés (points bleus) et villages partenaires (points rouges) du projet DACEFI-2 dans la région de Makokou (source : Morin A.).

Activité 1.2 : Promouvoir l'éducation environnementale dans les écoles au Gabon (dix établissements).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 100%

A défaut de pouvoir travailler de concert avec des associations ou groupements locaux, l'équipe DACEFI-2, notamment grâce à ses animateurs, a dispensé des activités de sensibilisation et d'éducation environnementale dans les écoles villageoises ainsi que dans les villes de Makokou et de Ndjolé. Les activités se présentent sous différentes formes :

- programme de production. Il s'agit ici de familiariser les jeunes avec les notions de production d'arbres et de reboisement, avec la mise en place de pépinières dans les écoles et/ou de jardins éducatifs, comme celui de Makokou ;
- programme de plantation. Il s'agit ici d'actions concrètes de plantations d'arbres dans les écoles et dans les villes, lors de la journée de l'environnement par exemple ;
- séances de sensibilisation. Les jeunes sont mis en situation au travers des jeux ludiques conçus par les équipes du projet. Les jeux utilisés durant cette année 2013 sont accompagnés de Fiches Pédagogiques, supports qui permettent à tout utilisateur de maîtriser le concept et le déroulement du jeu. Ces fiches sont disponibles en téléchargement libre sur les plateformes interactives du projet (voir activité 5.3), et feront parti des documents de capitalisation délivrés en fin de projet ;
- la création et diffusion sur les radios locales de sketches audio, sur des thématiques liées à l'environnement et à la bonne gestion des ressources forestières.

Fin décembre 2013, vingt-quatre écoles (quatorze à Makokou et dix à Ndjolé) ont bénéficié de l'intervention du projet DACEFI-2 pour un ou plusieurs des programmes décrits plus haut. Il s'agit de quatorze de plus que l'objectif initialement prévu. Près de 1500 élèves ont été touchés, et près de soixante enseignants ont reçu les fiches pédagogiques produites par le projet.

Bien que les objectifs soient atteints, le projet continuera ces séances de sensibilisation, que nous jugeons essentielles, lors de la dernière année du projet. D'autant plus qu'à la toute fin du mois de décembre, l'association « Ebel-Vert » du village partenaire d'Ebel Abanga s'est dite prête à prendre en charge une partie de ce travail. Début janvier 2014 seront convenues les modalités de partenariat. C'est une perspective très intéressante pour la pérennité de l'action compte-tenu de la fin proche de la seconde phase du projet.



Figure 3 : plantation d'un arbre dans le jardin d'une école primaire à Ndjolé (photo : Boldrini S.)



Figure 4 : élèves participant à une animation scolaire (photo : Boldrini S.).

Activité 1.3 : Renforcer les capacités des structures administratives en charge de la mise en œuvre de la politique de foresterie communautaire au Gabon (Appui technique à la structuration, formations pour une quarantaine de fonctionnaires au total, etc.).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 85%

La collaboration avec l'administration centrale en 2013 s'est renforcée, ce qui a permis d'aboutir d'une part à la signature de textes réglementaires manquant début 2013 et à l'attribution des premières forêts communautaires de l'histoire du Gabon en fin d'année. Nous y reviendrons plus en détail dans la suite de ce rapport.

En parallèle à ces avancées décisives, les équipes techniques ont continué d'appuyer les agents des Eaux et Forêts, au niveau de l'administration centrale et des antennes provinciales, via de nombreuses séances communes, formations techniques et pratiques que nous décrivons ici.

★ Informer les administrations décentralisées

Comme énoncé depuis le début, un objectif important du projet consiste à fournir à l'administration des avis techniques argumentés reposant sur notre expérience terrain. Ceci est fait de façon informelle à chaque rencontre, et de façon officielle via les rapports d'activités (diffusion restreinte), mais aussi les fiches techniques (diffusion large au niveau national et sous-régional). Nous en présentions trois lors du dernier rapport narratif intermédiaire. Il s'agit pour rappel de fiches techniques sur :

- la valorisation du bois abandonné ;
- la problématique des superpositions de permis et de la définition du domaine forestier rural ;
- les divergences entre permis de gré à gré et forêts communautaires, et la proposition d'un permis alternatif d'exploiter qui soit plus raisonné.

En 2013, une quatrième fiche technique a été publiée. Il s'agit d'un argumentaire technique qui démontre les difficultés, voire même les incompatibilités des inventaires multi-ressources au sein des forêts communautaires. Il s'agit d'une note importante compte-tenu des divergences qui existent encore entre le projet et certains départements du Ministère des Eaux et Forêts. S'il a été démontré que les inventaires constituaient un frein économique et technique susceptible d'enrayer la bonne marche des forêts communautaires, ils sont encore promus dans certaines directions techniques.

Grace à cet argumentaire toutefois, en mai 2013, ont été adoptés deux guides techniques sur la délimitation et le mode d'inventaire en forêts communautaires gabonaises qui excluaient ce type d'inventaire (guides édités en concertation avec la Direction des Forêts Communautaires et l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois). Il semble cependant qu'en fin d'année, cette pratique d'inventaire multi-ressource soit encore exigée et pratiquée. Nous revenons sur cette question en détail plus loin dans ce rapport narratif.

En fin d'année 2013, les équipes du projet ont déjà pour dessein la rédaction de deux nouvelles fiches techniques. Il s'agira d'évoquer :

- la problématique des « charges forestières », disposition légale peu documentée et souvent source de nombreuses dérives observées lors de l'exploitation ligneuse dans le domaine forestier rural ;
- la problématique des revendications claniques des terroirs villageois, et sa potentielle incompatibilité avec la création de forêts communautaires.

Il s'agit à nouveau de problématiques qui conditionnent la bonne mise en œuvre de la foresterie communautaire naissante au Gabon, et il est impératif au projet de les documenter et de les présenter lors de la capitalisation finale de cette expérience pilote.

Notons enfin qu'en parallèle à ces fiches techniques, les équipes s'efforcent de toujours communiquer avec nos partenaires et le grand public, via la diffusion des différents posters produits (voir activité 5.3), la diffusion des guides techniques (voir activité 3.1), etc.

A ce stade du projet, nous pouvons garantir dans les deux provinces où le projet est établi ainsi que dans les ministères concernés à Libreville, que les autorités sont édifiées sur la problématique traitée et les enjeux à court et moyen terme.

Enfin, nous déplorions dans le précédent rapport narratif la certaine unilatéralité des flux techniques et d'information, notamment avec le Ministère des Eaux et Forêts et particulièrement avec le projet « Développement des Forêts Communautaires » soutenu financièrement par l'OIBT. Cette situation n'a malheureusement pas évolué. Notre souhait de participer au comité de pilotage et/ou aux ateliers de restitution n'a pas été entendu, et nous ne disposons toujours pas à ce jour de documents techniques ou informatifs sur ce projet, qui semble être reconduit pour une année supplémentaire.

★ Impliquer l'administration locale des Eaux et Forêts

Depuis deux ans, le projet a développé un grand effort pour impliquer l'administration des Eaux et Forêts dans le processus. Il s'agit notamment :

- de l'organisation de missions conjointes pour l'implication des agents des Eaux et Forêts sur le terrain ;
- de l'organisation de réunions de concertations avec l'administration centrale ;
- de l'organisation de réunions d'informations dans les services décentralisés ;
- de l'organisation d'évènements publics co-organisés ;
- du partage systématique des productions du projet (supports, rapports, etc.).

★ Formations spécifiques aux agents des Eaux et Forêts et développement d'outils

- Mise en place d'un outil de gestion de base de données

Durant l'année 2013, l'application MapVillage a beaucoup évolué et à la fin de l'année, la plupart des volets de l'application sont fonctionnels. Pour rappel, cet outil permettra à terme de compiler l'ensemble des données récoltées lors des études menées en amont de la création d'une forêt communautaire (étude socio-économique, occupation spatiale) mais également de gérer les Plans Simples de Gestion (PSG) de chaque forêt attribuée.

Le volet d'Occupation spatiale permet d'encoder, de gérer, d'importer et d'exporter en *shapefile* pour une exploitation cartographique toutes les données (points GPS et traces) récoltées sur le terrain, tandis que le volet Données socio-économiques permet la gestion des informations relatives aux populations et au village.

Le volet Créer et Gérer une forêt communautaire est le plus récent et est toujours en finalisation. Toutefois il est en grande partie opérationnel. Les demandes de réservation et de création sont terminées. Elles permettent, comme leur nom le suppose, de compiler les dossiers de demande afin d'avoir une base de données des futurs dossiers papier que recevra l'administration. Un dernier test d'utilisation doit être encore réalisé afin de déceler d'éventuelles anomalies.

Le sous-volet Plan Simple de Gestion en lui-même, en décembre 2013, était en cours de création. Sa finalisation est prévue pour début 2014.

Enfin trois volets additionnels permettent de :

- référencer les comptes-rendus des études menées dans les villages, ou tout autre document relatif à la création d'une forêt communautaire ;
- exécuter des requêtes/bilans sur la base de données ;
- et enfin, selon les droits d'utilisateurs, de modifier, de compléter les informations demandées dans les parties d'encodage de l'occupation spatiale et des données socio-économiques.



Figure 5 : images de l'interface ludique de la base de données (source : Morin A. et Quevauvillers S.).

L'export et l'import de la base de données de manière simple et en format léger pour des connexions internet peu puissantes sont également prévus afin que le travail de chaque utilisateur puisse être intégré dans l'application centrale.

La finalisation de l'outil est prévue pour mai 2014. Lors des derniers échanges en la matière avec la Direction des Forêts Communautaires (DFCOM), celle-ci était demandeuse en gestion et compilation des dossiers de forêt communautaire. Cet outil a été conçu dès le départ dans cette optique et l'administration en charge des forêts communautaires (DFCOM et Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois) en bénéficiera ainsi que d'une formation à son utilisation.

Notons que la spécialiste geodatabase en charge de ce volet a travaillé en collaboration étroite (télétravail) avec l'informaticien Samuel Quevauvillers, de la faculté de Gembloux Agro-Bio Tech de l'Université de Liège. Ce dernier, comme nous l'évoquions dans nos précédents rapports, est en charge de la programmation informatique à la base de l'interface graphique du logiciel.

Activité 1.4 : Elaborer des partenariats avec les universités locales et les instituts de recherche nationaux afin de s'assurer d'un transfert de compétences en matière de foresterie sociale (deux partenariats).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 90%

Après avoir travaillé avec l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF), le projet a continué à collaborer en 2013 avec l'USTM (Université des Sciences et Techniques de Masuku) et l'INSAB (Institut National Supérieur d'Agronomie et de Biotechnologies), en accueillant deux stagiaires, ainsi qu'avec l'Institut National des Sciences de Gestion de Libreville (INSG) à Franceville, avec l'accueil d'une étudiante.

Les sujets traités cette année ont été :

- l'étude de la filière de la pâte de Sorro (*Scyphocephalum mannii*) dans la région de Makokou ;
- production, commercialisation et perspectives de domestication des marantacées dans la zone de Ndjolé ;
- analyse des coûts/bénéfices du bois exploité artisanalement et issu des forêts communautaires au Gabon.

Le projet a également accueilli une élève ingénieur de la faculté de Gembloux Agro-Bio Tech de l'Université de Liège, dont le sujet d'étude était tourné sur la mise en place des plans de développement locaux dans les futures forêts communautaires.

En dernier lieu, l'équipe technique de Makokou a également accueilli de nouveaux élèves-stagiaires des villages partenaires afin de les former à la création et la gestion de pépinières villageoises. Quatre personnes ont ainsi bénéficié des enseignements de l'agroforestier durant un mois à la pépinière communale de Makokou.

Fin 2013, le projet DACEFI-2 avait accueilli 18 stagiaires nationaux et internationaux de niveau technicien, ingénieur des techniques jusqu'au niveau master.

Tableau 1 : bilan des stages encadrés au sein du projet DACEFI-2 depuis le lancement de la seconde phase.

	Prénom - Nom	Nationalité	Durée	Période du stage		Sujet	Université/Ecole du stagiaire
				arrivée	départ		
2011	Raphaël Dupriez	belge	3 mois	2 mars	24 mai	Identification du terroir et finage villageois d'Ebyeng et propositions de scenarii de limites de forêt communautaire	Gembloux Agro-Bio Tech (Belgique)
	Lauranne Grégoire	belge	3 mois	24 avril	15 juillet	Dispositifs d'accompagnement du changement des habitudes : le cas des forêts communautaires au Gabon	Université catholique de Louvain (Belgique)
	Léandre Oyéni-Amoni	gabonaise	6 mois	10 mai	novembre	Identification du terroir et finage villageois de Massaha et propositions de scenarii de limites de forêt communautaire	Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA) de Katibougou (Mali)
	Boris Mendame	gabonaise	2 mois	mi-août	mi-octobre	Analyse générale de la situation socio-économique, forestière et agroforestière des villages le long de l'axe Kango-Ndjolé, en particulier de Ekorédo, Wéliga, et Ebel- Abanga rive gauche.	Ecole Nationale des Eaux et Forêt- ENEF (Gabon)
	Péguy Sidney Liponda	gabonaise	2 mois	mi-août	mi-octobre	Implantation du projet DACEFI-2 dans la province de l'Estuaire : Analyse prospective du contexte socio-économique et de l'impact de la pop. sur les ressources nat., cas des villages : Ekouk-Chantier, Oyane 1/2 et 3 et Four-Place	Ecole Nationale des Eaux et Forêt- ENEF (Gabon)
	Junior Ockumbath Ondeme	gabonaise	2 mois	mi-août	mi-octobre	Implantation du projet DACEFI-2 dans la province de l'Estuaire : Analyse prospective de l'exploitation villageoise des terres et des ressources naturelles le long de l'axe routier Kango-Ndjolé	Ecole Nationale des Eaux et Forêt- ENEF (Gabon)
2012	Nadège Brigitte Nyare	gabonaise	3 mois	12 avril	12 juillet	Apprentissage des techniques de création et de suivi d'une pépinière rurale	Elève-stagiaire du village partenaire d'Ebyeng (O-Ivindo)
	Nadège Ignanga	gabonaise	4 mois	24 avril	24 août	Mise en place d'une technique simplifiée de multiplication végétative du bananier pour sa pratique en milieu rural	Institut National Supérieur d'Agronomie et de biotechnologies - INSAB (Gabon)
	Isabelle Houessou	française	4 mois	26 avril	1er sept.	Analyse et valorisation de la filière d'huile de Moabi dans les FC du Nord-Est du Gabon	Université Paris Sud et CIRAD Montpellier (France)
	Paméla Tsimba (master 1)	gabonaise	2 mois	4 juin	31 juillet	Etude de la production d'ordures ménagères et valorisation des déchets organiques en milieu rural	Université des Sciences et des Techniques de Masuku à Franceville (Gabon)

2013	Charlène Ignanga	gabonaise	6 mois	juin	novembre	Production, commercialisation et perspectives de domestication des marantacées dans la zone de Ndjolé	Institut National Supérieur d'Agronomie et de Biotechnologies – INSAB (Gabon)
	Mathilde De Becker	belge	3 mois	février	avril	Propositions d'amélioration d'un Plan Simple de Gestion et création d'un plan d'action villageois, Gabon	Gembloux Agro-Bio Tech (Belgique)
	Paméla Tsimba (master 2)	gabonaise	6 mois	juin	novembre	Etude de la filière de la pâte de Sorro (<i>Scyphocephalum mannii</i>) dans la région de Makokou	Université des Sciences et des Techniques de Masuku à Franceville (Gabon)
	Iness Divoungué	gabonaise	6 mois	septembre	fevrier	Analyse des coûts/bénéfices du bois exploité artisanalement et issu des forêts communautaires au Gabon.	Institut National des Sciences de Gestion de Libreville
	Jean-Paulin Hendjé	gabonaise	1 mois	4 novembre	20 décembre	Apprentissage des techniques de création et de suivi d'une pépinière rurale	Elève-stagiaire du village partenaire de Massaha (O-Ivindo)
	Vincent de Paul Malingui	gabonaise	1 mois	4 novembre	20 décembre	Apprentissage des techniques de création et de suivi d'une pépinière rurale	Elève-stagiaire du village partenaire de Massaha (O-Ivindo)
	Edgard Pierrick Mangakoua	gabonaise	1 mois	4 novembre	20 décembre	Apprentissage des techniques de création et de suivi d'une pépinière rurale	Elève-stagiaire du village partenaire de Zolendé (O-Ivindo)
	Gaël Pouboue	gabonaise	1 mois	4 novembre	20 décembre	Apprentissage des techniques de création et de suivi d'une pépinière rurale	Elève-stagiaire du village partenaire de Zolendé (O-Ivindo)

Notons enfin que le coordinateur du projet a dispensé un cours sur la foresterie communautaire à l'Institut National des Sciences de Gestion à Libreville. L'objectif était de présenter le cadre légal et les enjeux et perspectives de ce mode de gestion des forêts du domaine forestier rural. Suivant cette dynamique, il serait intéressant dans la dernière année du projet de promouvoir la mise en place d'un module permanent de formation à cette thématique, notamment à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts. Compte-tenu de la reconnaissance légale des forêts communautaires et des premières attributions qui ont eu lieu (voir plus bas), les agents seront confrontés aux problématiques liées à la création et la gestion de ces forêts. Un plaidoyer en ce sens sera donc effectué.

Synthèse du niveau d'avancement du premier résultat attendu

Activité 1.1 - 100 %
 Activité 1.2 - 100 %
 Activité 1.3 - 85 %
 Activité 1.4 - 90 %

Activité 2.1 : Appuyer la mise en place de structures formelles de gestion de la forêt communautaire (sept entités de gestion au Gabon).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 100%

★ Débat sur la nature de l'entité juridique de gestion

La nature associative actuelle de l'entité de gestion des forêts communautaires ne convient pas au Ministère des Eaux et Forêts. Comme nous l'indiquions dans nos précédents rapports, la Direction des Forêts Communautaires avait proposé de rédiger un texte de loi permettant de créer un organe hybride de gestion propre aux forêts communautaires. Ceci n'a pas pu être réalisé en 2013. Nous continuons donc d'appuyer la création d'association, qui reste la seule entité légalement reconnue (décret d'application 1028 du code forestier 16/01).

★ Associations créées et appuyées

Au cours de cette quatrième année, le projet a appuyé les associations déjà en place, via des formations techniques, et aidé la structuration de nouvelles. Pour rappel, les équipes techniques viennent en appui pour :

- sensibiliser la population sur la nature et les enjeux d'une association villageoise ;
- la préparation de l'assemblée villageoise constitutive ;
- la rédaction des statuts et règlement intérieur de l'association ;
- le dépôt au niveau du ministère de l'intérieur du dossier de demande de création d'une association ;
- la formation du bureau exécutif dans la gestion et l'organisation de l'association, au travers des formations en comptabilité villageoise, en gestion administrative, en communication, etc.

Fin 2013, le projet DACEFI appuie sept associations engagées dans la création d'une forêt communautaire et ses activités connexes, et neuf associations engagées dans des activités agroforestières et/ou agricoles uniquement. Les équipes ont donc appuyé un total de seize associations, soit neuf de plus que l'objectif initial. Le tableau suivant synthétise l'état des lieux des associations appuyées.

Tableau 2 : bilan du processus de mise en place et de légalisation des associations villageoises constituées pour la gestion des forêts ou d'activités communautaires.

Villages partenaires et/ou appuyés dans le cadre de la création d'associations (2013)	Etapas du processus de création et de légalisation					
	Volonté de créer une FC	Volonté de créer une association	Assemblée constitutive réalisée	Statuts et règlement intérieur rédigés	Dossier soumis aux autorités	Association reconnue*
La Scierie	oui mais retombée	oui mais retombée	oui	oui	oui	oui (2008)
Massaha	oui	oui	oui	oui	oui	oui (2010)
Zolendé	non	oui mais retombée	non	non	non	non
Nzé Vatican	oui	oui	oui	oui	oui	oui (2008)
Hendjé	oui	oui	oui	oui	oui	oui (2013)
Ebyeng-Edzuameniène	oui	oui	oui	oui	oui	2002
Mbès	non	oui	oui	oui	oui	oui (2013)
Ebe-Messe	non	oui	oui	oui	oui	oui (2008)
Menguegne	non	Oui mais groupe restreint	non	non	non	non
Ekorédo	oui	oui	oui	oui	oui	oui (2013)
Ebel-Abanga	non	oui	oui	oui	oui	oui (2013)
Lenengué/Darlot	non	oui	non	non	non	non
Engongom	oui	oui	oui	oui	oui	oui (2013)
Afock Bindzi	oui	oui	oui mais non actée	oui		
Ngouabilagha	non	oui	non	non	non	non
Oyane	non	oui	non	non	non	non

*certaines associations ont un récépissé provisoire du Ministère de l'Intérieur, d'autres un récépissé de dépôt.

Comme chaque année, nous avons réalisé un suivi des indicateurs SMART et SPICED mis en place sur le projet en 2011, et qui permettent de suivre l'évolution des villages engagés dans le processus de création d'une forêt communautaire.

Une synthèse de l'évolution de ces indicateurs sera faite en fin de projet, afin d'avoir un maximum de recul par rapport à la situation initiale et de mieux appréhender les changements. Les principaux freins à l'évolution des indicateurs, notamment l'absence de cadre légal et le manque de rentrées d'argent ont été résolus, et les indicateurs ont ainsi évolué positivement en 2013.

Activité 2.2 : Apporter un appui aux structures en place par des formations spécifiques continues au Gabon : gestion de conflit, comptabilité villageoise, etc. (dix formations).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 100%

En 2013, plusieurs formations ont été dispensées. Il s'agit de formations dédiées à la gestion efficace d'une association, ainsi que des formations techniques pour améliorer l'exploitation et la valorisation des ressources de la forêt communautaire. Il s'agit de modules de formation dédiés :

- à la création d'une association villageoise ;
- à la comptabilité villageoise ;
- à la création et la gestion d'un compte bancaire ;
- à l'organisation d'un évènement au village (planification des activités, responsabilisation des membres, gestion des stocks, etc.) ;
- à l'abatage contrôlé de bois d'œuvre ;
- au sciage artisanal (tronçonneuses, gruminettes et scies mobiles)
- à la construction d'infrastructures simples en milieu rural ;
- à la valorisation du bois par la menuiserie en milieu rural ;
- à la reconnaissance des essences commerciales de bois ;
- à la création et la gestion de pépinières villageoises.

Au total, ce sont donc dix modules différents de formation qui ont été proposés en 2013. Ils s'ajoutent à la liste des modules dispensés les années précédentes et pour lesquels des supports sont toujours disponibles et régulièrement distribués. Il s'agit pour rappel de formations sur :

- le suivi administratif et constitution de dossiers de création de forêt communautaires ;
- la création d'une plantation agroforestière ;
- la sélection et plantation de rejets de bananiers ;
- le cubage des grumes et d'avivés.



Figure 6 : formation à la comptabilité villageoise par la comptable du projet, M. Medza (à gauche), et participantes à la séance (à droite) (photos : Meunier Q.).

Nous pouvons synthétiser les résultats atteints depuis le début du projet DACEFI en termes de formations aux communautés villageoises dans le tableau suivant.

Tableau 3 : résumé des formations techniques dispensées lors de la quatrième année du projet DACEFI-2.

Formations dispensées par le projet DACEFI-2 (2010-2013)	Données sur la formation					
	Nombre de formations effectuées	Période de formation	Experts extérieurs	Durée d'une formation	Nombre de personnes formées	Reconduction prévue en 2014
Formations au renforcement des associations (4)						
<i>Suivi administratif et constitution de dossiers</i>	nombreuses >20	Toute l'année	non	-	Env. une soixantaine	oui
<i>Gestion de la comptabilité villageoise</i>	9	Mars-13	non	1 journée	80	non
<i>Création et gestion d'un compte bancaire associatif</i>	1	Oct-13	non	1 journée	20	oui
<i>Gestion de l'organisation d'une association</i>	nombreuses >20	Toute l'année	non	-	Près d'une centaine	oui
Formations agronomiques et botaniques (4)						
<i>Création et gestion d'une pépinière villageoise</i>	7	Toute l'année	non	30 jours	13	non
<i>Création d'une plantation agroforestière</i>	8	Toute l'année	non	1 journée	Près d'une centaine	non
<i>Sélection et plantation de rejets de bananiers</i>	5	Toute l'année	non	1 à 2 jours	124	non
<i>Botanique, reconnaissance des essences commerciales</i>	7	Sept-13	oui	3 jours	45	non
Formations techniques (6)						
<i>Cubage de bois</i>	nombreuses >10	Toute l'année	non	1 journée	60	non
<i>Menuiserie rurale</i>	2	Oct-12 Oct-13	oui	15 jours	51	oui
<i>Abattage contrôlé</i>	1	Juin-13	oui	12 jours	12	oui
<i>Sciage de long Tronçonneuse et gruminettes</i>	4	Juin-11 Juin-12 Juin-13 Nov-13	oui	15 jours	70	oui
<i>Transformation à la scie mobile</i>	1	Juillet-13	oui	15 jours	20	oui
<i>Construction rurale</i>	3	Juin-12 Juillet-13 Déc-13	oui	15 jours	60	oui

Ainsi à l'issue de cette quatrième année d'exécution, nous comptons plus d'une centaine de formations dispensées et plus de 750 personnes concernées directement par ces formations.

Activité 2.3 : Inciter les communautés à débattre sur les clés de répartition des revenus futurs et à réfléchir à un plan de développement local au Gabon.

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 60%

★ Clé de répartition des revenus

La clé de répartition de référence a été validée par le cadre réglementaire ainsi que dans les canevas de plan simple de gestion produit par le projet conjointement avec la Direction des Forêts Communautaires. Seul le village d'Ebyeng avait fin 2013 rédigé son plan simple de gestion, c'est donc la seule communauté accompagnée qui a réalisé cet exercice.

Trois autres villages, qui ont obtenu leur convention de gestion provisoire fin 2013, sont au cœur de la rédaction du plan simple de gestion et sont donc actuellement occupés à définir cette répartition des revenus.

L'objectif d'ici à la fin du projet sera d'une part d'accompagner toutes les communautés partenaires engagées dans la création d'une forêt communautaire à produire cette répartition, et d'autre part, nous envisageons de créer une animation et des outils autour de cette thématique, afin de faciliter sa création et mise en œuvre. Comme répété depuis le début de cette seconde phase, il s'agit d'un point sensible qu'il est nécessaire d'appuyer au maximum, afin de limiter les troubles et dysfonctionnements dans les futures associations villageoises.

★ Plan de développement local

La mise en place de plans de développement locaux a pu démarrer avec la rédaction des premiers plans simples de gestion. Quatre des sites pilotes partenaires ont travaillé en 2013 sur la définition et la hiérarchisation de leurs projets communautaires.

Afin de renforcer les travaux du projet dans cette thématique, une étudiante en fin de cycle de la faculté de Gembloux Agro-Bio Tech, Mathilde De Becker, a effectué un stage dans la région de Makokou. L'objectif était double, d'une part analyser le degré de compréhension du plan simple de gestion au sein d'une association villageoise, et ensuite, de proposer un canevas pour la rédaction d'un plan de développement local. Le village d'Ebyeng-Edzuameniène a pu bénéficier de cet appui, et a ainsi organisé et planifié ces prochains projets communautaires. Le canevas fera partie des documents de capitalisation du projet et sera mis à disposition de l'administration.



Figure 7 : entretien dans un village entre une étudiante et une villageoise (photo : Angwé A.).

Activité 2.4 : Appuyer les ONG locales et veiller à ce qu’elles s’approprient le processus de création et de gestion des FC (deux ONG au Gabon).

Etat d’avancement de l’activité au 31 décembre 2013 : 75%

Le constat précédemment émis concernant la faible émergence de la société civile au Gabon reste le même en 2013. Des collaborations ont toutefois pu avoir lieu avec différentes ONG représentées sur la plateforme nationale de la société civile, et qui ont permis de « populariser » le concept de foresterie communautaire. S’il n’existe pas de programme particulier avec une ONG sur le thème précis des forêts communautaires, le projet a participé à la plupart des réunions/ateliers nationaux et internationaux sur les thématiques en lien avec la gestion des ressources naturelles et/ou les droits des communautés, et y a présenté régulièrement des états des lieux et perspectives de la foresterie communautaire au Gabon. En 2013, le coordinateur a participé ainsi à une dizaine d’évènements où les travaux du projet ont été exposés, et où des réflexions ont été menées sur la thématique. Deux d’entre eux se sont déroulés à Brazzaville en République du Congo et à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

Au niveau local, le tissu associatif est encore plus mince. Quelques pistes de collaboration sont à l’étude, mais nous ne pouvons prétendre qu’une ONG pourra gérer la problématique des forêts communautaires dans les provinces. Ceci est un des freins à la mise en place des forêts communautaires qui sera documenté et débattu dans les conclusions de la seconde phase du projet.

Ci-dessous est synthétisé sous forme de tableau les différentes interactions que le projet DACEFI a eues avec la société civile présente à Libreville et en province depuis le début du projet. Si l’on peut constater de nombreuses collaborations, peu de structures peuvent aujourd’hui prétendre à une appropriation du processus de création et de gestion des forêts communautaires.

Tableau 4 : Synthèse des collaborations entre le projet DACEFI-2 et les ONG et institutions non étatiques sur la problématique de foresterie communautaire et de droit des communautés.

ONG et Institutions non étatiques avec qui le projet DACEFI a collaboré	Degré d’implication dans la foresterie communautaire				
	Rayon d’action	Structure sensibilisée sur les FC	Appropriation des processus de création et de gestion	Action menée dans le domaine	Capacité de poursuivre sur la thématique après DACEFI
ONG internationales					
ONG ClientEarth (UK)	international	oui	oui	oui	oui, mais pas de représentation au Gabon
ONG Fern (Belgique)	international	oui	oui	oui	oui, mais pas de représentation au Gabon
Rainforest Foundation (UK)	international	oui	partielle	oui	oui, mais pas de représentation au Gabon
ONG Conservation Justice	international	oui	partielle	non	oui

ONG et Institutions non étatiques avec qui le projet DACEFI a collaboré	Degré d'implication dans la foresterie communautaire				
	Rayon d'action	Structure sensibilisée sur les FC	Appropriation des processus de création et de gestion	Action menée dans le domaine	Capacité de poursuivre sur la thématique après DACEFI
ONG nationales					
ONG Brainforest (Gabon)	national	oui	oui	oui	oui
ONG AGNU (Gabon)	Libreville	oui	partielle	non	oui
ONG Croissance Saine Environnement	Libreville	oui	partielle	non	oui
Plateforme de la société civile congolaise (Brazzaville)	national	oui	partielle	non	oui
ONG provinciales					
Cercle d'Initiatives Locales (Makokou)	provincial	oui	partielle	non	incertain
ONG Ebel Vert (Ndjolé)	provincial	oui	partielle	non	incertain
Institutions internationales					
CIFOR	international	oui	partielle	non	oui, mais pas de représentation au Gabon
CIRAD	international	oui	partielle	non	non, hors centre d'intérêt

Synthèse du niveau d'avancement du second résultat attendu

Activité 2.1 - 100 %
 Activité 2.2 - 100 %
 Activité 2.3 - 60 %
 Activité 2.4 - 75 %

RA 3: Des sites de démonstration d'initiatives collectives en foresterie sociale et agroforesterie sont renforcés et/ ou mis en place au Gabon.

Activité 3.1. : Appliquer un mode d'intervention agro-sylvicole spécifique aux jardins de case, aux jachères et trouées (cent jardins et trouées enrichis).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 80%

Cette activité est scindée en deux parties. La première concerne la promotion et la mise en place d'un système agroforestier, qui a été largement documenté dans les rapports précédents. La seconde concerne le programme d'enrichissement effectué dans les jardins de case, jachères et trouées d'abattage. Nous évoquerons également dans cette activité les travaux entrepris pour l'édition du guide des arbres communs du Gabon.

★ Promotion d'un mode d'intervention agro-sylvicole

Compte-tenu de la description détaillée de ce système faite dans les précédents rapports, nous nous concentrons cette année à l'analyse des résultats. Le tableau suivant présente la synthèse des activités réalisées dans ce domaine. Nous remarquons que près de dix hectares (environ 9 500 bananiers) de plantations ont été réalisés, et concernent onze sites partenaires. Si l'engouement pour les pratiques agroforestières a été certain dans les sites partenaires, nous sommes toujours confrontés aux problèmes des intrusions animales, notamment les éléphants de forêt, qui ont très fréquemment détruit les plantations villageoises. Les délais de rentabilisation s'en trouvent accrus et les rendements des plantations faibles.

Pour les plantations les plus épargnées, la vente des produits des parcelles agroforestières a été intéressante, et a engendré le désir d'agrandir ces parcelles communes. Cela reste toutefois une expérience marginale, car la tendance générale est plutôt à la démotivation. L'investissement en temps et en énergie semble en effet supérieur aux bénéfices fournis par la plantation, qui plus est avec cette probabilité importante et latente d'une destruction complète par les éléphants.

Lors de la dernière année du projet, nous nous engagerons à accompagner les communautés dans le suivi des parcelles existantes et nous tenterons de mettre à disposition des villageois un guide technique de lutte contre les éléphants, qui sera une synthèse bibliographique des expériences positives de cohabitations.

Tableau 5 : état d'avancement des travaux de création et de gestion de bananeraies agroforestières communautaires dans les deux régions d'étude du projet en décembre 2013.

Informations et itinéraire technique	Villages partenaires dans les régions de Makokou et Ndjolé											
	Ebe-Messe	Mbès	Ebyeng-Edzua	Hendjé	La Scierie	Zolendé	Massaha	Nzé Vatican	Menguègne	Oyane-Gare	Lenengue	Total
Surface (ha)	0,5	0,5	0,5	1	1	0,5	1	1	1,5	0,5	1	9
Délimitation du site	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	11/11
Défrichage	oui	oui	oui	oui	suspendu	en cours	oui	suspendu	oui	non	oui	10/11
Sélection des arbres à conserver	11	18	16	22	non	non	37	non	oui (+10)	oui (+30)	oui (6)	8/11 (150)
Abattage des arbres non sélectionnés	non	en cours	oui	oui	non	suspendu	oui	non	oui	non	oui	7/11
Billonnage	non	non	oui	oui	non	non	oui	non	non	non	oui	4/11
Piquetage et trouaison	non	non	oui	oui	non	non	non	non	oui	oui	oui	5/11
Plantation des rejets de bananiers	non	non	oui	en cours	non	non	non	non	oui	oui	oui	5/11
Destruction de la plantation (éléphants)	non	non	oui (1)	non	non	non	non	non	non	non	non	1/11
Entretien régulier de la plantation	non	non	non	oui	non	non	non	non	oui	oui	oui	4/11
Culture en association	non	non	non	non	non	non	non	non	aubergine, gombo	non	piment	2/11
Collecte et vente des régimes	non	non	non	non	non	non	non	non	oui	non	non	1/11

★ Enrichissements des jardins de case, jachères et trouées d'abattage

Comme prévu, l'effort d'enrichissement a principalement été fourni dans cette quatrième année du projet. Les équipes techniques ont pu disposer de suffisamment de plants en provenance de la pépinière communale de Makokou et des pépinières villageoises pour entreprendre ces activités.

Le tableau suivant présente la synthèse des activités réalisées pour cette thématique. Notons l'enrichissement de 74 sites dans les deux régions d'intervention du projet. Les essences choisies

sont celles jugées prioritaires par les communautés rurales (cf. enquêtes dans les rapports précédents), il s'agit de fruitiers sauvages et domestiques et d'essences commerciales.

Cette activité sera poursuivie en 2014, et le résultat final dépassera très certainement l'objectif initialement prévu dans cette seconde phase de projet.

Tableau 6 : synthèse des sites enrichis et entre parenthèses du nombre de plants repiqués jusqu'en décembre 2013.

Villages partenaires 2013	Type de site et nombre d'enrichissements réalisés				
	Trouées d'abattage	Jardins de case	Jachères	Autres	Total des sites enrichis et nombre de plants
Région de Makokou					
La Scierie	non	non	1 (90)	-	1 (90)
Massaha	20 (80)	10 (110)	non	-	30 (190)
Zolendé	non	non	non	-	-
Nzé Vatican	non	6 (50)	non	-	6 (50)
Hendjé	non	non	non	-	-
Ebyeng-Edzuameniène	oui	16 (96)	2 (50)	-	18 (146)
Mbès	non	12 (56)	non	-	12 (56)
Ebe-Messe	non	non	non	-	-
Jardin botanique	-	-	-	1 (260)	1 (260)
Champs de particulier ou jardins d'école	-	-	-	2 (111)	2 (111)
Région de Ndjolé					
Menguegne	non	non	non	-	-
Ekorédo	non	non	non	-	-
Ebel-Abanga	non	non	non	-	-
Lenengué	non	non	non	-	-
Engongom	non	1 (25)	non	-	1 (25)
Champs de particulier ou jardins d'école	-	-	-	3 (35)	3 (35)
Total des sites enrichis et du nombre de plants	20 (80)	45 (337)	3 (140)	6 (406)	74 sites enrichis 963 arbres plantés

★ Edition d'un ouvrage sur arbres communs du Gabon

Le projet d'ouvrage sur les arbres communs du Gabon a bien progressé en 2013. Comme présumé l'année dernière, la publication est envisagée en juillet-août 2014. A ce jour, environ 200 espèces, appartenant à près de 50 familles, ont été photographiées. Fin mars 2014, la prospection botanique s'achèvera et la rédaction du guide pourra être finalisée.

Afin de pouvoir disposer d'un maximum d'espèces présentes dans d'autres régions du pays non fréquentées par les équipes du projet, nous avons fait appel à un photographe accompagné d'un botaniste, qui a permis de compléter la collection des trois principaux auteurs du guide.

Il s'agit d'un livre déjà attendu par les spécialistes et les agents techniques. Il constituera en effet un des rares ouvrages dans le bassin du Congo à contenir des illustrations photographiques, et un livre pionnier pour le Gabon, qui dépend toujours du guide de la flore de Guinée Equatoriale et du guide de la végétation de la Lopé comme ouvrages vulgarisés de la flore du Gabon. Ces deux seules références sont de plus devenues rares aujourd'hui, et quasi inaccessibles pour les agents des Eaux et Forêts, les étudiants, etc.



Figure 8 : maquette du guide des arbres communs du Gabon en décembre 2013 (source : Meunier Q.).

Activité 3.2. : Mettre en place ou suivre des pépinières villageoises d'espèces ligneuses et de PFNL (cinq pépinières) et diffuser les plants dans les villages (15 villages).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 100%

★ Pépinière centrale de Makokou

La pépinière centrale (ou dite communale) de Makokou a bien évolué et peut aujourd'hui être pleinement assimilée à un jardin botanique et éducatif. De nombreux arbres ont été plantés et de nombreuses activités (compostage, maraichage, etc.) ont pu être menées au cours de cette année 2013. L'étiquetage des essences plantées a eu lieu, permettant une vulgarisation des utilisations des arbres, utiles pour les visites à venir.

En début d'année, un document officiel du cadastre validait le bornage proposé, ce qui permet d'éteindre les craintes du projet quant à la pérennité du jardin. De plus la Mairie de Makokou a pu maintenir la mise à disposition d'agents communaux pour le suivi et l'entretien du site. Même si la présence n'a pas été permanente tout au long de l'année, la tendance générale est encourageante pour la suite des activités du jardin, et bien sûr pour sa pérennisation post-projet.

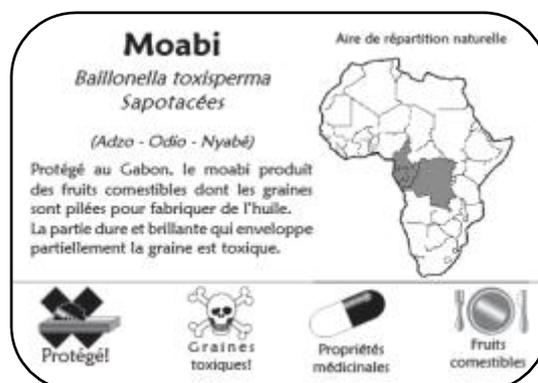


Figure 9 : exemple d'étiquette utilisée pour la description des essences plantées dans le jardin botanique et éducatif de Makokou (source : Boldrini S.).



Figure 10 : entrée du jardin botanique par l'escalier de bois, avec vue sur la pépinière communale (photo : Meunier Q.).



Figure 11 : pépinière communale en pleine production (photo : Meunier Q.).



Figure 12 : vue de la pépinière communale (photo : Meunier Q.).

Tout comme les années précédentes, le jardin botanique et éducatif a aussi été le lieu de formations pour quatre villageois des sites partenaires du projet (voir activité 2.2 de ce rapport). Ces stages de 1 mois permettent aux apprenants de maîtriser les étapes de la création et les rudiments d'une petite pépinière villageoise, à savoir :

- la gestion d'une pépinière (matériaux, approvisionnement, entretien, etc.) ;
- les techniques de multiplication végétative ;
- les techniques de production par graines ;
- l'entretien des plants et leur transplantation.



Figure 13 : différentes vues du jardin botanique et éducatif de Makokou (photos : Meunier Q.).

★ Pépinières villageoises

La dynamique des pépinières villageoises a cette fois bien progressé en 2013. Cette recrudescence des activités dans ce domaine est principalement dû à la passation de contrats d'approvisionnement en plants forestiers entre la compagnie OLAM et les villages en périphérie de sa concession. Sous la médiation du projet, la compagnie forestière a honoré un contrat d'approvisionnement de 6000 plants forestiers pour un montant total de 2,4 millions de FCFA (soit 400FCFA/arbre). Cette activité a permis de lancer une forte production dans les villages, qui ont produit en excédant pour permettre le reboisement dans leur forêt ou future forêt communautaire.



Figure 14 : pépinière villageoise autonome d'Ebyeng-Edzuameniène, impressionnante de par sa taille et son entretien (photo : Meunier Q.).

Au terme de cette expérience, un bénéfice non négligeable a pu être dégagé par les associations, qui ont su parfaitement collecter les semences, planter et entretenir les plants. L'apport projet s'est effectué sur le conseil technique uniquement, et n'a aucunement été financier ou de toute autre nature à « motiver » l'action, comme pour toutes les activités villageoises entreprises.

Ceci corrobore nos propos des années ultérieures, sur l'importance de trouver un débouché financier et/ou de donner un caractère légal (et donc obligatoire) au reboisement au sein des forêts communautaires, ce qui a été envisagé par l'administration.

Le tableau ci-dessous présente un bilan de l'état des pépinières villageoises créées ou en cours de création pour les sites partenaires du projet investis dans cette activité.

Tableau 7 : bilan des pépinières villageoises créées dans le cadre du projet DACEFI-2.

Villages partenaires (2013)	Etat des pépinières villageoises DACEFI-2				
	Volonté de créer une pépinière	Pépinière construite	Capacité de production (plants)	Pépiniéristes formés	Pépinière en fonction (intensité de l'activité)
La Scierie	oui (2008)	oui	3000	oui	non
Massaha	oui	oui	1000	oui	oui (faible)
Nzé Vatican	oui (2008)	oui	3000	oui	non
Zolendé	oui	non	non	oui	non
Ebyeng-Edzuameniène	oui	oui	750 initiale, 3000 actuelle	oui	oui (forte)
Mbès	oui	oui	2000	oui	oui (forte)
Ebe-Messe	oui (2008)	oui	3000	oui	non
Ekorédo	oui	oui	750 + propagateurs	oui	oui (faible)
Ebel Abanga	oui	oui	2000	oui	oui (faible)
Lenengué	oui (2011)	oui	750	oui	non
Engongom	oui	<i>en cours</i>	750 prévue	oui	oui (1 module)

Rappel de la capacité de la pépinière de Makokou, afin de présenter la capacité de production totale suscitée par le projet DACEFI-2.

Pépinière communale de Makokou	Projet avec la Mairie	oui	6000	oui	oui
Total	-	11 pépinières construites	Capacité de 25 250 plants	Une trentaine de pépiniéristes formés	7 pépinières en fonction

Ainsi fin 2013, dix pépinières villageoises (soit deux fois plus que l'objectif initial du projet) et une pépinière communale étaient créées.

Activité 3.3. : Appuyer le développement des techniques d'exploitation artisanales du bois au Gabon (cinq formations).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 100%

★ Formation à l'abattage contrôlé et au sciage artisanal

Une formation en abattage contrôlé et en sciage artisanal s'est déroulée en juin 2013 à Ebyeng. Réunissant une quinzaine d'apprenants (dont une femme), elle a permis aux participants de s'exercer à l'abattage dans de meilleures conditions de sécurité. Ils auront également été initiés au sciage artisanal à l'aide d'une tronçonneuse équipée de gruminettes¹ acquises par le projet dans cette quatrième année.

Comme pour les précédentes formations, l'objectif principal est de développer les capacités locales de transformation artisanale de grumes par les communautés villageoises. Plus spécifiquement, les stagiaires sont capables au terme de ces formations de :

- organiser un chantier de transformation de bois à l'échelle villageoise ;
- comprendre le fonctionnement et l'entretien d'une tronçonneuse et de ses accessoires ;
- maîtriser les critères de choix d'une grume et l'estimation de son volume ;
- maîtriser les techniques de l'abattage contrôlé ;
- acquérir les techniques de manipulation d'une bille de bois ;
- maîtriser les techniques d'affûtage et d'entretien de chaînes ;
- acquérir et maîtriser les techniques de sciage et de sécurité ;
- acquérir les techniques d'emilage et d'estimation de volume de bois scié.

En novembre, une nouvelle session de sciage à la gruminette a été organisée dans le village de Hendjé, afin de finir de débiter un moabi tombé par chablis et récupéré avec le concours des Eaux et Forêts (et qui a permis la construction du dispensaire de Hendjé, voir plus bas dans cette activité). C'est à nouveau une dizaine de participants du village de Hendjé qui ont pu se perfectionner avec cette technique de sciage artisanal, qui permet de produire des avivés plus réguliers et donc d'accéder à un marché plus important.



Figure 15 : chantier de sciage en cours sur un moabi à Hendjé, récupéré avec le concours des Eaux et Forêts suite à un chablis (photo : Meunier Q.).

¹ Tronçonneuse équipée d'un guide de 120 cm associé à une armature en aluminium qui, posée à plat sur le tronc, permet de le scier dans le sens du fil d'une façon plus régulière et moins éprouvante. La distance entre l'armature et le guide est réglable et permet de définir l'épaisseur du débit.



Figure 16 : formation à l'abattage contrôlé et au sciage artisanal à l'aide d'une tronçonneuse montée d'une gruminette (photos : Meunier Q. et Boldrini S.).

★ Formation au sciage à l'aide d'une scierie mobile

En juillet 2013, une nouvelle formation a eu lieu, cette fois sur la mise en place et l'utilisation d'une scie mobile, de type Lucas Mill. Ainsi, 26 participants ont pris part à cette activité dispensée par les experts Hugues Ducenne (Belgique) et Jean-Marie Mavoungou (Gabon). La formation peut être considérée comme réussie. Près de 7 m³ de bois ont été débités et empilés dans un séchoir construit à cet effet. Le



Figure 17 : sciage d'un billon de moabi (*Baillonella toxisperma*) à Hendjé (photo : Moumbogou C.).

bois servira à la construction d'un dispensaire, selon le souhait de l'association de Hendjé.

La scie mobile a permis de produire des avivés en grande quantité et de façon assez rapide. Cependant, nous déplorons la technicité de la machine, qui nécessite d'une part une bonne connaissance mécanique et technique, et qui d'autre part est très sensible. De très légers défauts d'ajustement par exemple biaisent rapidement la production. Le coût d'entretien et de transport ainsi que le temps de



Figure 18 : hangar de séchage de bois de moabi en attente de la construction d'une infrastructure communautaire dans le village de Hendjé (photo : Meunier Q.).

montage, calibrage, et démontage sont également des freins importants que nous avons constatés. Il n'est pas évident, à ce jeune stade de la foresterie communautaire, que cet outil soit le plus indiqué pour l'exploitation artisanale. Nous constatons en effet une bien plus grande autonomie (financière et de gestion) avec les tronçonneuses montées de gruminettes, qui sont d'après nous plus préconisées.

Nous continuerons à tester l'utilisation de la scie mobile dans la dernière année du projet et dresserons lors de la capitalisation de nos expériences un bilan comparatif plus complet entre les différentes techniques d'exploitation du bois.

★ Formation en menuiserie artisanale adaptée au milieu rural

Les formations en menuiserie ont également été entreprises en année 4 du projet, car elles apportent une réelle valeur ajoutée au bois, et présentent de bonnes alternatives en termes de revenus. Ainsi en septembre, une vingtaine de stagiaires (dont deux femmes) issus de sept villages partenaires ont pris part à une formation dispensée à Ekorédo par deux enseignants du Centre de Formation Professionnelle de Makokou. Au terme de la formation, 12 bancs d'école et 12 bancs d'église ont été conçus. De plus, des tabourets et d'autres ouvrages conçus librement par les stagiaires ont été produits. Les associations participantes ont accepté de faire don des bancs d'école à l'administration en charge de l'éducation de la ville de Ndjolé. D'autres ouvrages ont été offerts au Préfet par intérim du Département de l'Abanga-Bigne et au Chef de cantonnement des Eaux et Forêts par les associations.

Satisfaits de la qualité des ouvrages, le chef de la base pédagogique de Ndjolé, le chef de brigade de la gendarmerie de Bifoun et le président du Conseil départemental ont déjà passé commande auprès de l'association d'Ekorédo, Ovang-Nkol pour la fabrication de bancs. Cette issue est très favorable pour la suite des activités de l'association et son autonomisation à long terme. Le projet se félicite des débouchés qu'a pu offrir ce type de formation jusqu'à présent.

Ovang-Nkol fait partie des trois associations qui ont déjà reçu un kit, appelé « kit de menuiserie » contenant les outils indispensables pour des travaux de menuiserie. Les quatre autres associations ayant participé à la formation recevront leur kit dans les premiers mois de la dernière année.



Figure 19 : travaux de rabotage pour le façonnage de lattes issues d'une planche grossière d'Okoumé lors de la formation en menuiserie (photo : Meunier Q.).



Figure 20 : meubles fabriqués durant la formation en menuiserie (photo : Boldrini S.).



Figure 21 : bancs d'écolier construits lors de la formation en menuiserie (Photo : Meunier Q.).

Notons enfin que plusieurs stagiaires formés (dont une femme) par le projet ont trouvé des emplois et stages dans des menuiseries à Ndjolé et Lambaréné. D'autre part, certains ont souhaité parfaire leur formation et ont intégré le centre de formation professionnel de Makokou pour continuer le cursus en menuiserie. Il s'agit d'impacts très locaux, mais qui ont une importance économique et sociale notable dans la vie des ménages au village.



Figure 22 : Habitante du village d'Ekorédo, dorénavant menuisière à Lambaréné (photo : Meunier Q.).

Activité 3.4. : Etudier les filières d'exploitation des PFNL, tenter une commercialisation et développer des initiatives visant à la réduction des conflits entre populations locales et exploitants forestiers au Gabon.

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 65%

★ Travaux sur les amorces de filières de commercialisation

Il s'agissait dans un premier temps de développer les filières de commercialisation de l'huile de moabi (*Baillonella toxisperma*) et du sorro (*Scyphocephalum mannii*), puis plus tard au cours de l'année 2013 les marantacées (nombreuses espèces).

Pour cela, des opérateurs économiques ont été identifiés par le projet DACEFI-2. Il s'agit de transporteurs et commerçants parcourant presque quotidiennement les routes reliant Makokou à Mékambo et Ndjolé à Libreville. Contactés par le projet, ces opérateurs ont accepté de suivre la procédure suivante :

1. avertir les villageois qu'il achètera de l'huile de moabi (10 000 CFA/litre), du sorro (500 CFA le paquet) et/ou des feuilles de marantacées (prix variables) ;
2. recevoir une avance du projet (200 000 CFA) et acheter les produits ;
3. revendre les produits et rembourser le prêt octroyé par le projet ;
4. informer le projet du prix de vente qu'il aura pratiqué.

Fin 2013, plusieurs transactions ont ainsi pu être réalisées. Cependant, nous ne disposons pas encore du recul nécessaire pour pouvoir affirmer que la filière a été mise en route ou s'il ne s'agit que d'opérations éphémères.

★ Etude du Sorro (*Scyphocephalum mannii*)

Paméla Tsimba Mouenzi, étudiante à l'USTM², a poursuivi son stage de 2^e année de master sur l'étude du sorro (*Scyphocephalum mannii*), produit forestier non ligneux prisé pour sa

² Université des Sciences et Techniques de Masuku, Franceville

transformation en épice culinaire dans le nord-est du pays. Elle a d'abord mené un inventaire des arbres présents dans le terroir villageois, puis a ensuite décrit le processus de transformation des fruits en condiment :

1. pourrissement des fruits ;
2. nettoyage du noyau et séchage pendant environ un mois ;
3. extraction de l'amande contenue dans le noyau et trempage dans l'eau ;
4. pilage des amandes ;
5. conditionnement de la pâte (obtenue à partir des amandes humides) ou de la poudre (obtenue à partir des amandes sèches) dans des feuilles de marantacées sous la forme d'un « bâton ».



Figure 23 : amandes du sorro utilisées pour la fabrication du « cube » indigène (photo : Tsimba P.).

Les principales conclusions du mémoire de P. Tsimba Mouenzi, fondées sur des données collectées à Makokou, Hendjé, Massaha et Nzé Vatican, sont les suivantes :

- le « cube indigène », produit alimentaire d'assaisonnement préparé à partir des fruits du sorro (*Scyphocephalum manni*) se raréfie dans la ville de Makokou ;
- pour en obtenir, les clients doivent passer commande auprès des vendeuses, les ventes spontanées et/ou opportunistes n'existent quasiment pas ;
- environ 65% des 142 femmes interrogées dans les villages connaissent le procédé de fabrication du « cube indigène » ;
- mais seulement 33% d'entre elles mettent en pratique ce savoir-faire, ce sont principalement les personnes âgées ;
- en dehors de son importance en tant que produit alimentaire, le sorro présente également de nombreuses vertus médicinales ;
- il est néanmoins parfois abattu à l'intérieur des champs soit parce qu'il gêne (ombrage), soit parce qu'il ne donne plus de fruits. Son abondance à proximité des villages étudiés, fait en sorte qu'il n'est pas considéré comme un arbre précieux et/ou rare.

★ Etude des différentes espèces de marantacées

Charlène Ignanga, étudiante de l'Institut National des Sciences Agronomiques et Biotechnologies (INSAB) de Franceville a travaillé six mois sur les problématiques de production, de commercialisation et sur les perspectives de domestication de quelques espèces de marantacées dans la zone de Ndjolé. Elle avait pour objectifs :

1. d'identifier les espèces de marantacées exploitées et les plus utilisées par les paysans ;
2. de réaliser une étude de la filière ;
3. de mettre en place des essais de domestication, et pour cela conduire et suivre la croissance et la propagation de deux espèces mis en plantation ;
4. de réaliser des tests de conservation et de stockage de ces marantacées dans la région de Bifoun-Ndjolé.

Cette étude a révélé que l'utilisation des feuilles de marantacées est une pratique ancienne en milieu paysan. Ces feuilles sont utilisées principalement comme emballage pour des produits fortement demandés par les populations, c'est le cas des bâtons de manioc, ou encore du « cube indigène » décrit plus haut. Les résultats de ce stage sont très probants. D'une part, plusieurs méthodes de domestication ont été testées et certaines peuvent être privilégiées pour la production de



Figure 24 : transport de fagots de marantacées pour Libreville (photo : Ignanga C.).

marantacées. De plus, une méthode de conservation a été mise au point (procédé de trempage), permettant ainsi d'améliorer la conservation des feuilles, qui passe de 3 à 4 jours à plus de 15 jours.

Ces techniques seront diffusées au sein des communautés pilotes dans le courant de la dernière année de cette phase, très certainement sous forme d'un poster ludique, et la rédaction d'un article scientifique est envisagée avec l'étudiante.



Figure 26 : multiplication végétative de marantacées en vue de leur domestication (photo : Ignanga C.).



Figure 25 : bâton de manioc emballés dans des feuilles de marantacées (photo : Ignanga C.).

Ces travaux réalisés en 2013 s'ajoutent aux précédents travaux entrepris depuis le début du projet, pour rappel, il s'agit :

- de la promotion d'espèces produisant des PFNL prioritaires pour les communautés rurales, notamment à travers le guide de création de bananeraies agroforestières ;
- de manifestations publiques sur cette thématique (foire agricole, foire aux PFNL, etc.) ;
- de la participation aux travaux de la FAO sur la domestication des PFNL ;
- etc.



Figure 27 : fruits de Longhi (*Chrysophyllum lacourtianum*) en vente en bord de route au village (photo : Meunier Q.).

Au terme de cette quatrième année de projet, nos équipes ont travaillé sur la promotion de trois PFNL, ce qui reste assez faible. Nous espérons pouvoir lors de la dernière année travailler sur un ou deux nouveaux produits, en s'appuyant sur nos agroforestiers ou via une expertise externe.

Synthèse du niveau d'avancement du troisième résultat attendu

Activité 3.1 - 80 %
Activité 3.2 - 100 %
Activité 3.3 - 100 %
Activité 3.4 - 65 %

RA 4: Des Forêts communautaires dotées de Plans Simples de Gestion sont exploitées au Gabon.

Activité 4.1. : Apporter un appui pour la délimitation des forêts communautaires au Gabon (Sept communautés).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 95%

★ Cartographie participative

Tout au long de l'année 2013, les équipes techniques ont continué de promouvoir la cartographie participative, qui reste une étape clé lors de la définition des usages de la forêt et la localisation des activités qui y sont menées.

Il s'agit d'une étape qui est aujourd'hui légalement reconnue, notamment par l'arrêté 018 signée en janvier 2013 (voir activité 5.5) fixant les conditions d'attribution d'une forêt communautaire au Gabon.



Figure 28 : représentation du finage de Hendjé à l'aide de la maquette interactive (photo : Boldrini S.).

La maquette interactive développée par le projet et que nous présentions l'année dernière a été dupliquée en plusieurs exemplaires et utilisée dans les régions de Makokou et Ndjolé. L'administration provinciale des Eaux et Forêts a pu prendre en main ces outils et les utiliser sur le terrain.

★ Travaux de délimitation de forêts communautaires

Le projet DACEFI a publié, avec la participation de la Direction des Forêts Communautaires et de l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois, un manuel intitulé : « Guide technique de délimitation des forêts communautaires au Gabon », qui a été validé lors de la 1^{ère} réunion de concertation (voir activité 5.2) en mai 2013. Ce document reprend les grands principes de délimitation simplifiée pronés par le projet, notamment :

- les outils de cartographie participative ;
- la matérialisation facilitée des limites de la forêt communautaire (cours d'eau, plantation d'arbres, marquage à la peinture, etc.) ;
- des conseils d'entretien des limites.

Comme le synthétise le tableau suivant, sept forêts communautaires étaient délimitées fin 2013, parmi lesquelles six ont été validées par l'administration. Comme pour les années précédentes, les travaux ont été réalisés par les aménagistes, de concert avec l'administration et les communautés, ainsi que par la cartographe du projet qui a pu proposer différents scénarii de délimitation à chaque fois.

Tableau 8 : Synthèse des processus de délimitation en cours dans les villages partenaires du projet concernés par la délimitation d'une forêt communautaire fin 2013.

Villages partenaires concernés par la délimitation d'une FC (2013)	Etapas du processus de délimitation				
	<i>Etape précédente</i> <i>L'association</i>				<i>Etape suivante</i> <i>Le plan simple de gestion</i>
	Volonté de créer une FC	Identification de l'occupation spatiale	Forêt communautaire délimitée	Consensus obtenu avec les villages voisins	Validation par l'administration (réunion de concertation)
La Scierie	oui mais désengagés	oui (2008)	oui (2008)	oui (2008)	oui (2008)
Massaha	oui	oui	oui	oui	oui
Nzé Vatican	oui	oui	oui	oui	oui
Hendjé	oui	oui	oui	oui	oui
Ebyeng-Edzuameniène	oui	oui	oui	oui	oui
Mbès	oui	oui	non	non	non
Ebe-Messe	non	oui (2008)	oui (2008)	non	non
Ekorédo	oui	oui	oui	oui	oui
Engongom	oui	oui	oui	oui	<i>en cours</i>

L'objectif initial de sept communautés appuyées dans la délimitation de leur forêt communautaire a donc été atteint par les équipes de projet. A l'exception du village de Mbès qui pourrait constituer un huitième candidat à l'obtention d'une forêt communautaire, il ne devrait pas y avoir d'autres travaux entrepris sur cette thématique lors de la dernière année du projet.

Au total durant l'année quatre du projet, la cartographe spécialisée dans les bases de données a produit une quarantaine de cartes, notamment :

- des cartes d'occupation spatiale ;
- des cartes de scénarii de forêts communautaires ;
- des cartes de localisation de forêts communautaires ;
- des cartes de situation des permis forestiers et miniers ;
- etc.

Les principales cartes seront assemblées dans un atlas lors de la phase de capitalisation du projet et disponibles sous format numérique.

A l'issu de cette année d'exécution certains problèmes, liés à la délimitation des forêts communautaires, que nous avons évoqués lors des précédents rapports persistes, et font toujours débat au niveau des différents acteurs concernés. Il s'agit notamment :

- de la superposition des permis, où aucune mesure n'a été prise pour définir les règles à appliquer lors de superpositions de permis forestiers, permis miniers, parcs nationaux, forêts communautaires, etc. ;
 - il s'agit d'un des freins à la sécurisation et à la pérenisation des forêts communautaires, qui sera largement documenté lors de la capitalisation du projet.
- de la division clanique au sein des terroirs traditionnels, qui est une organisation contradictoire et qui peut freiner la mise en place de mécanismes de gestion communautaires ;
 - il s'agit d'un second point d'importance qui conditionne la viabilité des forêts communautaires, et pour lequel peu de débats ont été consacrés ;
- de la disponibilité des agents des Eaux et Forêts pour la vérification des points enregistrés lors de la cartographie participative ;
 - la problématique de mise à disposition d'agents techniques n'est pas résolue. L'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois n'est pas déployée sur le terrain et un manque important de ressources humaines entrainera des difficultés dans la mise en place de ces forêts.

Activité 4.2. : Apporter un appui et un suivi pour l'élaboration de dossiers de demande des FC (sept communautés au Gabon).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 90%

D'importantes avancées ont été enregistrées concernant les dossiers de demande de création de forêts communautaires. La signature de l'arrêté 018 (voir activité 5.5) a permis de concrétiser le processus et de valider les premières demandes villageoises. Ainsi le 29 octobre 2013, deux associations villageoises ont reçu une convention de gestion définitive et une décision d'attribution qui autorisent leur entité de gestion à exploiter leur forêt communautaire pour une durée de 20 ans. Il s'agit des communautés d'Ebyeng-Edzuameniène (partenaire du projet DACEFI-2) et de celle Nkang (appuyée par le projet « Développement des Forêts Communautaires » financé par l'OIBT).

D'autre part, lors de ce même évènement, les forêts communautaires créées à Nzé Vatican, Massaha et Hendjé (province Ogooué-Ivindo) ont obtenu une convention de gestion provisoire, en attendant la finalisation et la validation de leur plan simple de gestion.

Afin de mieux appréhender l'évolution des demandes, nous proposons dans le tableau page suivante de dresser un bilan de l'avancement des différents processus légaux en cours depuis le début du projet.

Notons que dans cette thématique des procédures d'attribution, la réflexion débutée dans le courant de l'année 2012 sur la nécessité de légaliser l'étape de réservation n'a pas encore aboutie.



Figure 29 : examen des demandes de forêts communautaires par la Direction des Forêts Communautaires en juin 2013 (photo : Boldrini S.).



Figure 30 : signature de la convention de gestion de la première forêt communautaire du Gabon (photo : Morin A.).

Tableau 9 : bilan de l'état d'avancement du processus de légalisation des forêts communautaires des sites partenaires du projet DACEFI engagés dans la création d'une forêt communautaire. Etat au 31 décembre 2013.

Villages partenaires (2013)	Étapes du processus de création et de légalisation d'une forêt communautaire										
	Volonté de création d'une FC	Association reconnue	Demande de réservation enregistrée (facultatif)	Délimitation effectuée	Délimitation reconnue - réunion de concertation	Demande de création d'une FC	Demande de création d'une FC examinée	Demande de création d'une FC acceptée	Plan simple de gestion soumis	Plan simple de gestion validé	FC attribuée et fonctionnelle
La Scierie	Oui mais désengagés	oui (2008)	non	oui (2008)	oui (2008)	non	non	non	non	non	non
Massaha	oui	oui	étape sautée	oui (janvier 12)	oui (21/04/12)	oui (24/12/12)	oui (27/02/13)	oui (29/10/13)	<i>en cours</i>	non	non
Nzé Vatican	oui	oui (2008)	étape sautée	oui (2011)	oui (18/12/12)	oui (24/12/12)	oui (27/02/13)	oui (29/10/13)	<i>en cours</i>	non	non
Hendjé	oui	<i>en cours</i>	oui	oui (janvier 12)	oui (17/05/13)	oui (7/06/13)	non	oui (29/10/13)	<i>en cours</i>	non	non
Ebyeng-Edzuameniène	oui	oui (2002)	étape sautée	oui (juin 12)	oui (10/05/12)	oui (11/05/12)	oui	oui (16/09/13)	oui (21/12/12)	oui (29/10/13)	oui (29/10/13)
Mbès	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Ebe-Messe	non	oui (2008)	non	oui (2008)	non	non	non	non	non	non	non
Ekorédo	oui	<i>en cours</i>	oui	oui (juin 12)	oui (3/12/13)	oui	non	non	non	non	non
Engongom	oui	<i>en cours</i>	oui	<i>en cours</i>	non	non	non	non	non	non	non

Activité 4.3 : Apporter un appui technique pour la réalisation d'inventaires spécifiques et préparer les plans simples de gestion des forêts communautaires au Gabon (sept communautés)

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 75%

★ Inventaires en forêts communautaires

Nous l'exposons lors du dernier rapport annuel intermédiaire, la position du projet DACEFI concernant les inventaires en forêts communautaires est restée inchangée. Elle est synthétisée dans la fiche technique n°4³ produite par le projet et présentée en détail en 2012.

Pour rappel, l'approche proposée est construite sur les expériences faites sur le terrain au Cameroun et au Gabon et sur la prise en compte de nombreuses études scientifiques. Ces dernières démontrent que l'abondance spécifique des principales essences commerciales est de 0,5 à 2 tiges exploitables par hectare, le projet DACEFI a ainsi prescrit l'utilisation d'une norme de prélèvement maximum de 1 tige/ha, avec un choix des espèces par comptage à vue, en respectant bien entendu les diamètres maximum d'exploitation. Ce type de comptage est opéré depuis des décennies dans le domaine forestier rural (permis de gré à gré, coupes familiales, autorisation spéciale de coupe, etc.), et correspond bien aux villageois, qui maîtrisent leur espace et la ressource qui y est présente. Les prélèvements s'effectuent dans les blocs quinquennaux, le nombre de pieds disponibles dépendant ainsi de la taille du bloc. En complément de cette limitation, des mesures visant à compenser l'écrémage dû à une exploitation ciblée sur un nombre d'espèces réduit et à un prélèvement des individus les mieux conformés peuvent être proposées, notamment le reboisement et la désignation d'une zone de conservation.

Cette méthodologie est bien moins sophistiquée que les inventaires plus classiques d'aménagement ou d'exploitation opérés dans les concessions forestières, qui font appel à des techniques et des savoirs qui sont très souvent hors de portée des communautés rurales, et qui même enseignés, s'avèrent dès le court terme trop contraignants.

En mai 2013, lors de la réunion de concertation sur les forêts communautaires (voir activité 5.2), un manuel technique intitulé : « Méthodologie d'inventaire adaptée aux forêts communautaires gabonaises » a été validé. Ce dernier a été édité en collaboration avec la Direction des Forêts Communautaires et l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois.

Si en mai 2013, un consensus méthodologique avait été trouvé, nous devons noter que la principale faiblesse de ces documents techniques produits réside dans le fait qu'ils n'ont pas encore d'ancrage légal, et qu'ils peuvent ainsi à tout moment être remis en cause.

Les équipes du projet se consacreront lors de cette dernière année, à promouvoir ces méthodes, et à les faire reconnaître sur une plus grande échelle, afin de garantir leur application.

³ Fiche technique n°4 : « La pratique des inventaires multi-ressources dans les forêts communautaires, ou comment rendre la foresterie communautaire inaccessible Fiche aux villageois », disponible sur <http://www.omnispace.fr/dacefi2>

★ Mise en place de plan simple de gestion (PSG)

Comme illustré dans le précédent rapport, nous disposons aujourd’hui de deux documents de référence quant à la mise en place du plan simple de gestion. Il s’agit :

- d’un canevas du plan simple de gestion à remplir ;
- un guide d’emploi du canevas qui permet de guider étape par étape les villages demandeurs dans la rédaction de leur plan simple de gestion.

Ce canevas et son guide d’emploi ont été testés avec succès dans plusieurs villages. Pour le cas précis d’Ebyeng-Edzuameniène dont le PSG a été validé par l’administration, la communauté a su par elle-même éditer le document et a choisi en concertation les orientations à donner à l’utilisation de la forêt. Ceci est un bon indicateur quant à l’intelligibilité et la simplicité des documents.

Tout comme les guides techniques et méthodologiques, ces documents sont reconnus (et coédités) par l’administration, mais n’ont pas encore d’ancrage légal, ce qui leur confère une certaine fragilité, que nous devons autant que de possible corriger d’ici à la fin du projet.

Chapitre 3 : Description socio-économique de la communauté

3.1. Description de la population

3.1.1. Répartition par classes d’âge

Indiquer le nombre de femmes ou d’homme par classe d’âge dans les cases correspondantes.

	Classes d’âge							Total
	0 à 5 ans	5 à 15 ans	15 à 25 ans	25 à 35 ans	35 à 45 ans	45 à 55 ans	55 à 65 ans	
Femmes								
Hommes								
Total								

3.1.2. Population du village (permanents et non permanents)

Indiquer le nombre de résidents permanents et non permanents dans les cases correspondantes.

	Population originaire du village		
	Permanents	Non permanents	Total
Nombre de personnes			
Nombre de familles			

3.2. Activités précédemment menées dans la forêt concernée par ordre de priorité

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____
- 4 _____
- 5 _____
- 6 _____
- 7 _____
- 8 _____
- 9 _____
- 10 _____

6 / 29

Figure 31 : extrait du canevas du plan simple de gestion d’une forêt communautaire (source : DACEFI-2).



Figure 32 : extrait du guide d’emploi du canevas du plan simple de gestion d’une forêt communautaire (source : DACEFI-2).

Activité 4.4. : Mettre en place un fonds villageois indépendant dont la gestion est assurée par la population (trois communautés au Gabon)

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 80%

★ Gestion comptable et création de comptes en banque

Lors de cette quatrième année, les projets générateurs de revenus ont augmenté dans les villages partenaires, créant ainsi des premiers flux d'argent significatifs. Il a été nécessaire de travailler avec les associations afin de renforcer leurs capacités en gestion financière, notamment la tenue d'une caisse (comptabilité villageoise) et la création et la gestion d'un compte en banque. Pour ces deux thématiques, les équipes du projet ont édité une fiche pédagogique et dispensé des formations dans les villages appuyés.

Ces formations, dispensées par la comptable du projet permettent des mises en situation bénéfiques pour les bureaux exécutifs des associations, qui sont alors confrontés à des difficultés souvent peu anticipées (sélection d'un devis, budgétisation, etc.)

Enfin, un accent a été mis lors de ces formations pour encourager la transparence à chaque étape de l'encodage financier. Le manque de communication reste un des principaux facteurs à l'origine des conflits internes.

★ Gestion organisationnelle

Dans le cadre du renforcement des acquis de la formation en comptabilité au cours de cette année, un exercice pratique a été proposé aux associations. Il s'agit de confier au bureau exécutif l'intendance d'un évènement majeur, souvent une formation (sciage, chantier de construction, etc.). A ces occasions, l'intégralité du budget prévu pour la nourriture, la rémunération des cuisinières et les imprévus sont versés à l'association. La détermination des menus, la planification des achats et la gestion du budget sont sous la responsabilité de l'association. En contrepartie, elle s'est engagée à communiquer en toute transparence les pièces justificatives des dépenses effectuées et le cahier de comptabilité. En général satisfaisant, certaines expériences ont toutefois montré les limites de certaines associations, qui ont cependant pu prendre conscience des difficultés de la gestion financière. Un débriefing est réalisé avec le projet pour pointer toutes les faiblesses constatées et prendre des résolutions pour le futur.

Ces séquences sont très formatrices, car de réelles améliorations ont été observées dans la gestion des budgets depuis que nous mettons en place ces expériences. La transparence permet une prise de conscience collective sur les difficultés de gestion d'un budget et limite les suspicions, qui restent une des causes principales des désaccords qui peuvent naître dans la gestion d'une association villageoise.

★ Etat financier des villages appuyés par le projet

A la fin de cette année, nous proposons de dresser un bilan des états financiers des associations appuyées par le projet. Toutes ne sont pas engagées dans un processus de création de forêt communautaire, mais ont tout de même décidé de s'associer pour la réalisation de projets communautaires, souvent à caractère agricole.

Au regard du tableau suivant, la capitalisation n'est pas très importante, compte-tenu du fait qu'il s'agit des premiers flux d'argent, mais aussi car les fonds sont souvent rapidement injectés pour des activités communautaires (achat de carburant pour le sciage artisanale, financement de constructions communautaires, etc.). C'est ainsi que sept des seize associations appuyées ont déjà procédé à des investissements voués à la communauté, ce qui est très encourageant. Parmi les sept communautés engagées dans la création d'une forêt communautaire, cinq d'entre elles procèdent déjà à des investissements, traduisant une dynamique communautaire alors qu'elles ne disposent pas encore toute d'une forêt reconnue.

Tableau 10 : état des fonds villageois et perspectives d'investissement des associations appuyées par le projet DACEFI-2 en décembre 2013.

Villages partenaires (2013)	Projets communautaires définis	Caisse communautaire	Compte en banque de l'association	Investissement communautaire
La Scierie	oui, mais en suspend	non	non	par le passé
Massaha	oui	non	oui (env. 200 000 CFA)	oui
Zolendé	non	non	non	non
Nzé Vatican	oui	oui (env. 50 000 CFA)	non	non
Hendjé	oui	oui (env. 150 000 CFA)	non	oui
Ebyeng-Edzuameniène	oui	oui (montant inconnu)	oui (> 1 000 000 CFA)	oui
Mbès	oui	oui (montant inconnu)	oui (env. 100 000 CFA)	oui
Ebe-Messe	oui, mais en suspend	non	non	non
Menguegne	oui, en petits groupes	non	non	oui
Ekorédo	oui	oui (193 000 CFA)	non	oui
Ebel Abanga	non	non	non	non
Engongom	oui	oui (133 000 CFA)	non	oui
Afock Bidzi	oui	non	non	non
Ngouabilagha	non	non	non	non

Villages partenaires (2013)	Projets communautaires définis	Caisse communautaire	Compte en banque de l'association	Investissement communautaire
Oyane	oui, en petits groupes	non	non	non
Lenengué/Darlot	oui, en petits groupes	non	non	non
16 villages appuyés	13 / 16	Supérieur à 550 000 FCFA	Supérieur à 1 300 000 FCFA	7 / 16

Activité 4.5. : Encadrer une éventuelle collaboration entre FC et exploitants forestiers (trois communautés au Gabon).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 75%

Les partenaires forestiers sont de deux natures. Les groupes forestiers de grande envergure, établis et reconnus, et les opérateurs économiques, qui sont des privés qui pratiquent l'exploitation de manière « itinérante ».

★ Relations avec les groupes forestiers

Comme nous l'évoquons plus haut dans ce rapport, l'effort cette année a été mis sur la collaboration entre exploitants forestiers et communautés rurales pour la production de plants forestiers.

Dans ce cadre, des accords entre la société OLAM-Gabon et trois villages ont été passés. Il s'agit de contrats d'approvisionnement en plants forestiers entre des associations gestionnaires de pépinières communautaires et la société forestière dans le cadre d'une stratégie de reboisement à l'intérieur d'une concession, sur des sites dégradés et des trouées d'abattage.

Le projet DACEFI, avec l'appui particulier de Nature+, s'est positionné comme médiateur de ce contrat, afin d'une part d'appuyer les communautés en cas de difficultés pour la production de plants et le respect des délais, mais aussi d'autre part de s'assurer des engagements financiers du groupe forestier.

Trois contrats ont été passés, représentant 6000 plants forestiers à produire dans un délai de 12 à 24 mois. Un montant de 400 FCFA l'unité a été négocié entre les trois communautés engagées et l'exploitant forestier. Au terme du contrat, plus de 90% des plants ont pu être livrés, ceci représentant plus de 2 millions de francs CFA de chiffre d'affaire. Les derniers étant en cours de production et bientôt acheminés.

Il s'agit d'une opération réussie, que les villageois souhaitent reproduire. Elle permet d'une part des revenus conséquents, mais aussi de rentrer dans un autre cadre de partenariat avec les concessionnaires forestiers. Ces derniers privilégient également la collaboration avec les villages engagés dans une foresterie communautaire, car le financement ainsi apporté en paiement des plantules est utilisé à bon escient, car suivant le plan de développement local de la communauté.

* Relations avec les opérateurs économiques

La suspension temporaire des permis de gré à gré a freiné les activités d'exploitation dans le domaine forestier rural, et ainsi limité les interactions avec les opérateurs économiques. Il n'y a donc pas eu lors de cette année d'avancées notoires dans ce domaine.

Les opérateurs économiques restent un des acteurs clé de la foresterie communautaire, si l'on considère qu'une partie des forêts attribuées peuvent être exploitées en fermage. Même si ce fermage est régulé par certains facteurs, comme la taille des engins par exemple, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de collaboration qui soient de type « gagnant-gagnant ». Bien que cela sorte quelque peu du cadre initial du projet, nous tacherons d'encourager les synergies lors de la dernière année.

Synthèse du niveau d'avancement du quatrième résultat attendu

Activité 4.1 - 95 %
Activité 4.2 - 90 %
Activité 4.3 - 75 %
Activité 4.4 - 80 %
Activité 4.5 - 75 %

RA 5 : Les expériences et leçons tirées du Projet sont capitalisées et diffusées au Gabon

Activité 5.1. : Synthétiser les expériences au Gabon et rédiger un canevas d'établissement de FC au Gabon

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 10%

La synthèse des travaux qui permettra de rédiger un canevas d'établissement de forêt communautaire au Gabon sera réalisée dans la seconde moitié de la dernière année. Il s'agit d'un document de capitalisation, qui regroupera des publications (canevas, guides méthodologiques, etc.) qui sont déjà rédigées. Le canevas d'établissement n'est donc pas disponible aujourd'hui, mais son contenu est déjà connu, il s'agit notamment :

- du canevas de demande de réservation d'une forêt communautaire ;
- du canevas de demande de création d'une forêt communautaire ;
- du canevas du plan simple de gestion (et son guide d'utilisation) ;
- des guides méthodologiques de délimitation et d'inventaire en forêt communautaire gabonaise ;
- des canevas des correspondances officielles dans la cadre de la soumission de documents relatifs aux différentes étapes techniques.

A ces références s'ajouteront très certainement les fiches techniques et pédagogiques que les équipes ont pu éditer au cours de cette seconde phase du projet, ainsi que les supports de vulgarisation associés à chacune de ces grandes étapes du processus de création et de gestion d'une forêt communautaire.

Activité 5.2. : Organiser des séminaires sur les forêts communautaires et la foresterie sociale (trois séminaires)

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 80%

Tout au long de l'année, des rencontres ont eu lieu entre les équipes du projet et les différents services du Ministère des Eaux et Forêts à Libreville. Nous notons parmi ces très nombreuses rencontres près d'une dizaine d'événements majeurs :

★ Comité de pilotage avec séance publique de restitution

Le comité de pilotage du projet a eu lieu en février 2013. La coordination a choisi d'orienter la matinée en une réunion en comité large et réunissant un grand nombre d'acteurs impliqués dans la foresterie communautaire. Il s'agissait de pouvoir présenter un état des lieux des travaux réalisés jusqu'alors mais aussi et surtout, de soulever des problématiques récurrentes qui freinent ou bloquent l'avancée des processus en cours. Les présentations ont débouché donc sur un débat de plus de 2 heures portant sur des questions comme :

- la pertinence technique du cadre légal, ses incohérences, ses lacunes, etc. ;
- les paramètres de la mise en œuvre de la foresterie communautaire, la problématique de la mise à l'échelle du concept ;
- le rôle de l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois ;

- la place des forêts communautaires dans le processus FLEGT en cours ;
- etc.

De nombreuses institutions étaient représentées, notamment la primature, plusieurs services des Eaux et Forêts, le conseil économique et social, plusieurs bailleurs ainsi que des représentants de communautés.



Figure 33 : partie des participants au comité de pilotage lors de la séance publique de présentation des résultats et enjeux en termes de foresterie communautaire (photo : Meunier Q.).

Les débats ont permis de sortir une liste de conclusions, postulats et recommandations, qui ont été résumés comme suit et dont nous donnons un état au

31 décembre 2013 (paragraphe en italique précédé du symbole « ► »), afin d’apprécier l’évolution enregistrée cette année :

- le cadre réglementaire a été simplifié au Gabon, mais il est très certainement possible de le rendre davantage accessible ;
 - *pas de simplification de l’arrêté 018 enregistrée à ce jour.*
- dans le cadre d’une expérience pilote, il est important de pouvoir proposer, en fin de projet, une typologie des communautés permettant de mettre en avant les éléments favorables et défavorables à la création d’une forêt communautaire ;
 - *cette typologie sera proposée dans la capitalisation finale de l’expérience DACEFI.*
- il semble indispensable de préciser les rôles de chacun (administrations, bureaux d’étude, ONG) dans la mise en place et la mise en œuvre des forêts communautaires afin de clarifier les mandats et de ne pas provoquer des situations où un acteur se positionnerait en juge et partie qui défavoriseront les communautés (cas du plan simple de gestion par exemple rédigé puis validé par l’administration) ;
 - *les statuts légaux de l’Agence d’Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois sont toujours attendus pour avancer dans cette voie.*
- les questions de l’intégration des forêts communautaires dans le FLEGT ne sont pas suffisamment traitées par l’administration des Eaux et Forêts et risquent de paralyser le processus ;
 - *un projet parallèle à DACEFI a été rédigé et accepté. Il pourrait permettre de corriger cette faiblesse.*
- les recommandations du projet DACEFI devraient être prises en compte par l’administration des Eaux et Forêts le plus rapidement possible, afin de garantir une mise en situation sur le terrain et de permettre de tester certaines dispositions avec un recul suffisant et de les adapter si nécessaire ;

- *certaines recommandations techniques ont été prises en compte dans les guides méthodologiques de délimitation et d'inventaire en forêt communautaire. Les premières attributions ont eu lieu.*
- l'implication de la DFCOM et de l'AEAFFB est bien réglementée. L'accompagnement par l'administration des communautés se pratiquera selon 4 axes d'intervention : (i) l'information, (ii) la formation, (iii) la mise en œuvre des plan simple de gestion, (iv) la mise en œuvre des Plans de Développement Locaux (PDL) ;
 - *certaines recommandations techniques ont été prises en compte dans les guides méthodologiques de délimitation et d'inventaire en forêt communautaire. Les premières attributions ont eu lieu.*
- les premières forêts communautaires seront attribuées à la fin du mois de mars 2013 ;
 - *les premières forêts communautaires ont été attribuées en septembre 2013.*
- l'AEAFFB n'a pas de ressources suffisantes aujourd'hui pour accompagner les communautés, mais une politique de recrutement et de formation est en cours ;
 - *cette politique de recrutement est toujours attendue. Aucune avancée enregistrée depuis, l'AEAFFB ayant connu un remaniement dans la seconde partie de l'année 2013, certains ralentissements et recadrages ont dû avoir lieu, freinant ce processus en cours.*
- il serait intéressant de considérer les forêts communautaires plutôt comme une gestion communautaire d'un espace forestier qui ne serait pas centrée sur l'exploitation de la ressource en bois, mais sur toutes activités génératrices de revenus, laissant à la communauté le choix sur les ressources exploitées. Dans ce cas, il ne faut pas systématiser les opérations techniques forestières, comme l'inventaire ;
 - *cette préoccupation a été entendue, et la technicité des inventaires simplifiée et orientée vers les PFNL. L'aspect multi-ressources est notoirement accru.*
- la DFCOM précise que la réalisation d'inventaires forestiers permet à l'administration de connaître la ressource et d'alimenter ses bases statistiques. C'est également clairement exprimé dans la loi, qu'il est nécessaire de respecter ;
 - *cette préoccupation a été entendue, et la technicité des inventaires simplifiée et orientée vers les PFNL. L'aspect multi-ressources est notoirement accru.*
- il est nécessaire pour la DFCOM de davantage interagir avec les autres directions techniques administratives et avec les autres ministères, pour des sujet comme les PFNL, le commerce, etc., afin d'être en phase avec les directives nationales à ces sujets ;
 - *le projet n'a pas connaissance d'avancées notoires en ce sens.*
- la problématique des superpositions des titres et permis ne peut être résolue tant que le plan d'affectation des terres ne sera pas adopté et le domaine forestier rural défini ;
 - *le plan d'affectation des terres n'est toujours pas connu au 31 décembre 2013, le DFR est toujours non défini.*

- il serait judicieux de convier au prochain comité de pilotage un ou plusieurs membres de l'assemblée nationale ainsi que le syndicat des forestiers ;
 - *le projet a d'ores-et-déjà convié le syndicat des forestier lors de la 1ère réunion du comité technique sur les forêts communautaires en mai 2013.*

- il persiste des incohérences dans le processus de légalisation. Par exemple, la signature d'une convention de gestion doit être effectuée par le Ministre si le délai de validation du plan simple de gestion est dépassé. Or cette convention de gestion apparaît comme une phase qui succède à l'approbation du plan simple de gestion et non comme une approbation du plan simple de gestion à proprement parler. La séquence des actions menant à l'attribution d'une forêt communautaire pose problème. Une suggestion serait d'annexer le plan simple de gestion à la convention de gestion, qui, une fois signée, tiendrait lieu à la fois d'approbation du plan simple de gestion et d'autorisation de gérer et d'exploiter la forêt communautaire.;
 - *il n'y a pas eu de modification du cadre légal en 2013.*

- le cadre réglementaire présente des failles évidentes avant même sa mise en œuvre, qui ont été signalées en amont de sa rédaction. Il est dommage de ne pas l'avoir adapté au préalable et de miser sur des ajustements *a posteriori* ;
 - *il n'y a pas eu de modification du cadre légal en 2013.*

- il est indispensable de mettre en place un groupe de travail qui se réunira tous les trimestres afin de débattre sur les freins à la mise en œuvre efficiente de la foresterie communautaire et de faire évoluer le cadre réglementaire endéans les deux prochaines années (la tenue d'au moins une partie ces réunions pourrait se faire sur le terrain).
 - *Un comité technique a été mis en place et s'est réuni en mai 2013. Des pré-requis étaient nécessaires pour la conduite d'une seconde réunion et sont arrivés tardivement (notamment l'attribution des premières forêts communautaires), empêchant sa tenue en 2013. Une réunion du comité est prévue en 2014.*

A l'examen de ces recommandations et de leur évolution tout au long de l'année, nous observons que des progrès ont été enregistrés, mais que certains problèmes n'ont pas encore trouvé de solutions. Si sur les plans techniques, des consensus ont été trouvés, et que les premières forêts communautaires sont en fonction, certains aspects légaux sont encore perfectibles, et des mesures doivent être prises au niveau du Ministère des Eaux et Forêts. Ceci ne dépend pas du projet, qui poursuivra son lobbying en faveur de ces révisions nécessaires jusqu'en fin de projet.

★ Réunions de concertation

Une série de réunions, dites de « concertation » ont eu lieu entre le projet, la Direction des Forêts Communautaires et l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois. Ces réunions ont permis de discuter des points techniques ayant trait à la mise en place des premières forêts communautaires. Elles ont permis de trouver des consensus, notamment au niveau des méthodologies de délimitation et d'inventaire, pour lesquelles des dissensions techniques existaient depuis le début de la seconde phase. Cette série de rencontres a abouti à la présentation de différents travaux lors de la 1^{ère} réunion du comité technique sur les forêts communautaires.



Figure 34 : réunion de concertation avec la DIRCOM et l'AEAFFB (photo : Meunier Q.).

★ Comité technique sur les forêts communautaires

La première réunion du comité technique sur les forêts communautaires a été organisée en mai 2013. Plusieurs points d'importance ont été adoptés, à savoir :

- les étapes du processus d'attribution d'une forêt communautaire et les parties prenantes impliquées à chacune d'elle ;
- le texte sur la réservation de la forêt communautaire ;
- le protocole technique de délimitation d'une forêt communautaire ;
- le protocole technique d'inventaire des forêts communautaires.

Comme nous l'évoquions plus haut, les protocoles techniques retenus présentent une grande simplification et une diminution significative de la technicité des étapes de délimitation et d'inventaire. Il s'agissait de dispositions que le projet promeut depuis plusieurs années, et qui permettent de garantir une meilleure appropriation du concept et de sa mise en œuvre par la communauté. Comme dit précédemment également, si un pas a été franchi à la suite de cette réunion et de l'adoption de ces méthodes, les documents restent fragiles car ils n'ont pas encore d'accroche institutionnelle, et ils sont donc facilement modulables.

L'objectif pour cette dernière année est de réunir l'ensemble des protocoles techniques pour produire un guide qui serait cité comme référence dans un arrêté ou une décision ministérielle. Ceci permettrait d'avoir une base légale pour les opérations techniques dans une forêt communautaire.

★ Séminaire d'attribution des premières forêts communautaires au Gabon

Une cérémonie destinée à la signature des conventions de gestion des forêts communautaires a eu lieu le 29 octobre 2013 au Ministère des Eaux et Forêts à Libreville, événement co-organisé par la Direction des Forêts Communautaires et le projet DACEFI-2, et qui a rassemblé plus de 130 personnes.

Présidée par le Ministre des Eaux et Forêts, cette cérémonie a officialisé la création des cinq premières forêts communautaires du Gabon. Quatre discours ont été prononcés lors de cet événement retransmis à la télévision nationale et dans les média radiophoniques :

Étaient présents les Ministres délégués de la Primature, de l'Économie et de l'Intérieur. De nombreux services du Ministère des Eaux et Forêts étaient représentés, ainsi que :

- l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux ;
- la Délégation de l'Union européenne ;
- l'Ambassade de France (Conseiller régional forêt-environnement) ;
- l'Agence Nationale des Parcs Nationaux ;
- l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois.

Cette cérémonie, de par la présence de nombreux officiels et agents des Eaux et Forêts, démontre un engouement certain et croissant pour la problématique. Ceci confirme les observations que nous faisons depuis ces deux dernières années, où les actions entreprises en faveur du développement de la foresterie communautaire sont notables. Nul doute que le projet a contribué à ce courant, à travers ses rapports, fiches techniques, notes d'information, séminaires techniques, etc.

Comme nous l'exposons tout au long de ce rapport, nous pouvons nous réjouir de ces avancées mais la tâche de mise à l'échelle nationale de la foresterie communautaire reste grande, et de nombreux défis sont encore à relever.



Figure 35 : partie de l'auditorium des Eaux et Forêts lors de la cérémonie d'attribution des FC (photo : Morin A.).



Figure 36 : signature des conventions de gestion des premières forêts communautaires par le Ministre, M Gabriel Tchango (photo : Morin A.).



Figure 37 : équipe DACEFI, UE, WWF et présidents des associations villageoises (photo : Morin A.).

* Ateliers et séminaires nationaux et internationaux

En sus de ces évènements précédemment décrits, la coordination du projet a participé à plusieurs conférences tout au long de l'année 2013. Au Gabon avec la société civile et des institutions telles que le CIFOR ou l'IRET, mais aussi à l'étranger, comme en République du Congo et en République Démocratique du Congo. Lors de chacun de ces évènements, un état des lieux de la foresterie communautaire au Gabon est présenté, avec une ouverture sur les enjeux et perspectives qui permettent de sensibiliser les différents acteurs aux travaux en cours, et de susciter de nouvelles dynamiques.



Figure 38 : participation de DACEFI-2 à des ateliers internationaux pour témoigner de l'expérience du projet, comme ici à Brazzaville en juillet 2013 (photo : DACEFI).

Activité 5.3. : Publier des articles scientifiques et de vulgarisation (dix articles)

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 80%

★ Publication d'articles de portée internationale

Plusieurs articles ont été rédigés et acceptés dans diverses revues scientifiques internationales. Il s'agit notamment de :

- « La place des jeunes dans la foresterie communautaire au Gabon », qui sera publié dans la revue Nature & Faune de la FAO ;
- « Entre permis forestier et permis minier, la difficile émergence des forêts communautaires au Gabon » qui a été publié dans la revue Parcs & Réserves ;
- « Place de l'agriculture itinérante familiale dans la foresterie communautaire au Gabon », qui sera publié dans la revue Bois et Forêts des Tropiques.

Les références complètes figurent dans à l'activité 5.4 de ce rapport, où la bibliographie des principales références produites par le projet y est présentée.

Notons également que de nombreuses publications nationales ont une portée internationale grâce à leur diffusion sur plusieurs plateformes d'accès libre et gratuit :

- la plateforme collaborative des équipes techniques (<https://www.omnispace.fr/dacefi2>) ;
- le site d'archivage ORBi de l'Université de Liège (<http://orbi.ulg.ac.be>) ;
- le site de l'ASBL Nature + (www.natureplus.be) ;
- le site Internet du WWF CARPO (*en restructuration*).



Figure 39 : extrait de l'article publié dans Parcs et Réserves.

★ Edition et diffusion de supports de sensibilisation/vulgarisation

Comme nous l'évoquons depuis le début de cette seconde phase, les équipes du projet ont produit de nombreux posters et supports de vulgarisation. Ceci permet avant tout de toucher les partenaires aussi bien institutionnels que techniques. Ils sont appréciés des communautés rurales comme des administratifs. Fin 2013, plusieurs milliers de posters ont été distribués.

Parmi les productions de cette quatrième année, notons le triptyque intitulé « Procédures de Réserve et de Création d'une forêt communautaire au Gabon ». A l'initiative de la Direction des Forêts Communautaires et édité par le projet, il s'agit d'un dépliant vulgarisant les procédures de réserve et de création d'une forêt. Il cible les agents des Eaux et Forêts et sera également utile aux associations. Plusieurs centaines d'exemplaires ont déjà été diffusés auprès des services du Ministère des Eaux et Forêts et des associations villageoises.

Notons également la production d'un poster décrivant les avantages et inconvénients de la création d'une forêt communautaire, illustré par le dessinateur Richard Amvane. Il

permet de mettre en avant les forces et faiblesses du concept, afin que la communauté opte pour ce choix de gestion en toute conscience.

Enfin, notons la réédition du poster sur les 5 espèces d'arbre protégées au Gabon à 600 nouveaux exemplaires, ainsi que 30 exemplaires d'un guide sur l'abattage contrôlé conçu par le projet « Exploitation à Faible Impact dans les pays du Bassin du Congo » (projet OIBT 392/06rev2(F)) et enfin de plusieurs centaines d'exemplaires de l'affiche « Les forêts communautaires, c'est aussi une histoire de femmes ! », éditée par le projet.

Figure 41 : support de sensibilisation sur les avantages et les inconvénients d'une forêt communautaire (source : Meunier Q.).

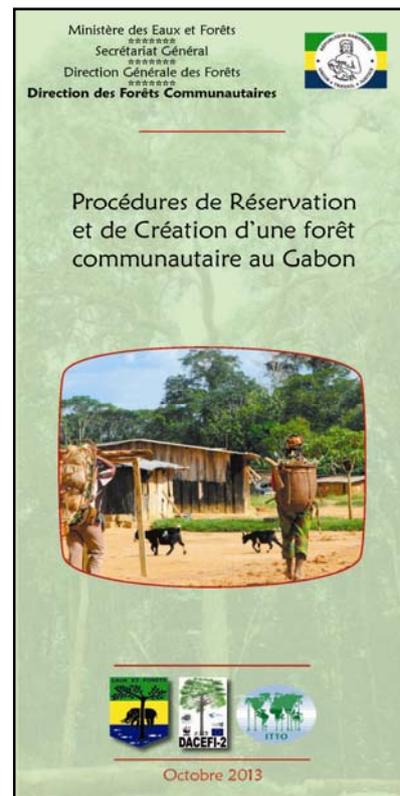
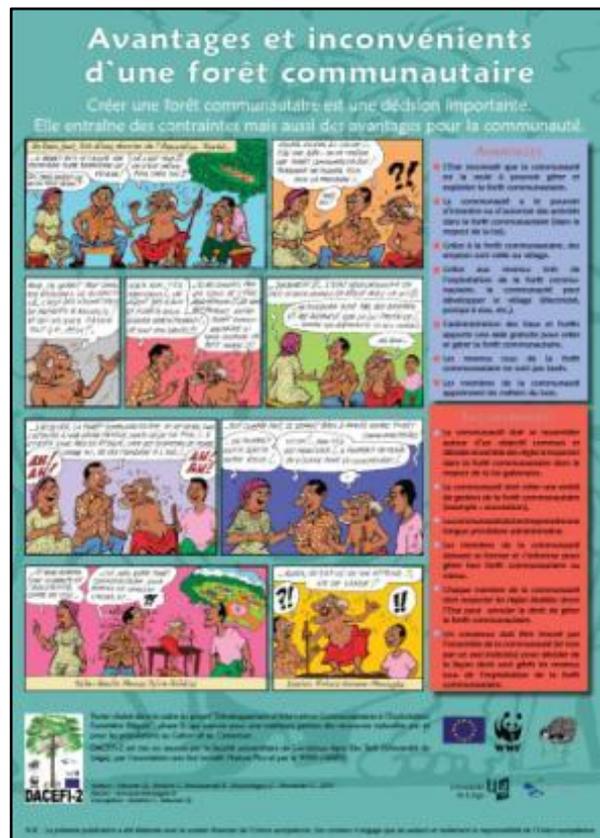


Figure 40 : dépliant produit par le projet DACEFI-2 pour la vulgarisation des procédures de réserve et de création d'une forêt communautaire (source : Meunier Q.).



★ Publication des lettres d'information du projet

Depuis trois ans maintenant, chaque trimestre est publiée la lettre d'information du projet, document synthétique de six pages présentant une partie de l'activité du projet. Fin 2013, le douzième numéro a touché 975 personnes.

Comme nous le précisons par le passé, cette correspondance a un caractère informatif, mais elle engage également des débats via les sujets portés dans la rubrique « projecteur sur... ». Cette année, les équipes ont évoqué notamment :

- les faiblesses de l'arrêté 018 fixant les conditions d'attribution d'une forêt communautaire ;
- les délais de traitement des dossiers et l'interprétation de certaines mesures légales qui ne favorisent pas l'exploitation légale du bois dans le domaine forestier rural ;
- l'avenir des premières forêts communautaires au Gabon, avec la problématique FLEGT notamment ;
- la participation des femmes dans la foresterie communautaire au Gabon.

Ceci permet de mettre en avant quelques failles, ou sujets à considérer dans le cadre de la mise en place de la foresterie communautaire au Gabon. Ces lettres sont appréciées au Ministère des Eaux et Forêts, très généralement affichées à la Direction Générale des Forêts.



Figure 42 : lettres d'information trimestrielle du projet DACEFI-2 diffusées en 2013 (source : Meunier Q.).

Activité 5.4. : Collecter et diffuser la documentation existante relative à la foresterie sociale en Afrique (100 documents).

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 100%

★ Accès à la documentation

Le site internet du projet DACEFI, hébergé sous le site WWF régional a été intégralement mis à jour en décembre 2013, mais sa version finale n'est pas encore en ligne. La nouvelle version prévoit un espace de téléchargement libre, où les documents de référence produits par le projet DACEFI-2 pourront y être stockés.

Malgré l'absence de ce site, le projet dispose d'une grande visibilité et les documents produits d'une grande accessibilité grâce aux plateformes Internet en accès libre que sont :

- la plateforme collaborative des équipes techniques (<https://www.omnispace.fr/dacefi2>) ;
- le site d'archivage ORBi de l'Université de Liège (<http://orbi.ulg.ac.be>) ;
- le site de l'ASBL Nature + (www.natureplus.be) ;



Figure 43 : Plateforme ORBi, où de nombreuses publications DACEFI-2 sont stockées (source : <http://orbi.ulg.ac.be>).



Figure 44 : site internet Nature+, où de nombreuses références produites par le projet DACEFI-2 sont stockées (source : www.natureplus.be).

★ Principales références produites

Ci-après est une liste, non-exhaustive, des travaux réalisés dans le cadre de la seconde phase du projet. Cette liste bibliographique ne comporte que les références majeures afin d'en limiter la taille. Les rapports de mission, comptes-rendus de réunion, etc., sont mentionnés dans les rapports bimestriels de l'assistance technique, disponible auprès de la coordination du projet.

La liste bibliographique comprend à ce jour 56 références majeures. Il s'agit d'articles, de publications, de rapport d'expertise, etc.

ALVAREZ TIRAPU V., 2013. *Rapport de monitoring du projet de Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale Phase II*. Rapport de monitoring n°MR-142707.02 (29 juillet 2013). Union européenne, 5p.

BOLDRINI S., MEUNIER Q., VERMEULEN C., MOUMBOGOU C., LARZILLIERE A., 2013. *Guide d'emploi du canevas du plan simple de gestion d'une forêt communautaire*. Document de vulgarisation (21 juin). Projet DACEFI-2, Libreville, 42p + annexes.

BOLDRINI S., MOUMBOGOU C., ANGWE ALLOGHO A., MEUNIER Q., 2013. *Jeu de découverte : les fruits et les graines*. Fiche pédagogique n°1B (février). Projet DACEFI-2, Libreville, 5p + annexes.

BOLDRINI S., MOUMBOGOU C., MEUNIER Q., 2013. *Indicateurs d'impact des Forêts Communautaires. Diagnostic socio-économique et mise en place des indicateurs de suivi et d'évaluation à Ndjolé. Relevé des indicateurs de suivi mis en place en février 2011 à Makokou*. Rapport de mission (avril). Projet DACEFI-2, Libreville, 16p + annexes.

BOLDRINI S., MOUMBOGOU C., MEUNIER Q., ANGWE ALLOGHO A., MORIN A., DOUCET JL., VERMEULEN C., 2013. *Lettre d'information du projet DACEFI-2. Composante Gabon*. Lettre d'information n°9 (janvier à mai). Projet DACEFI-2, Libreville, 6p.

BOUKOUENDJI MASSANDE B., BOLDRINI S., MOUMBOGOU C., MEUNIER Q., 2012. *Formation à la sélection de rejets de bananier*. Fiche pédagogique n°3A (novembre). Projet DACEFI-2, Libreville, 4p + annexes.

BUBALE BU MACKOBU M.C., KASSA E.U., 2012. *Formation en menuiserie. Appui à la fabrication de châssis, chambranles, bancs d'école et meubles rudimentaires en milieu rural (sans électricité)*. Rapport de mission d'expertise. Projet DACEFI-2, Makokou, 13p.

COMMISSION EUROPEENNE, 2013. *Fiche récapitulative pour les conclusions de l'évaluation ROM (Result Oriented Monitoring)*. (s.d.). Union européenne, 18p.

DOUCET JL., 2012. *Mission de suivi et d'évaluation de la production et la plantation d'essences ligneuses*. Rapport de mission d'expertise. Projet DACEFI-2, Libreville, 16p.

DOUCET JL., BOLDRINI S., MOUMBOGOU C., MEZUI MBA C., MEUNIER Q., 2013. *Analyse des méthodes de délimitation et d'inventaire réalisées à Nkang dans le cadre du projet FC-OIBT*. Fiche de révision et suggestions n°2 (mai). Projet DACEFI-2, Libreville, 13p.

DUCENNE Q., 2011. *Mission d'état des lieux des forêts communautaires dans la région de Makokou, Gabon*. Rapport de mission d'expertise, Projet DACEFI-2, Gembloux : Nature+/GxABT, 37p + annexes.

GREGOIRE B., 2011. *Premier rapport narratif intermédiaire du projet DACEFI-2, du 1 janvier 2010 au 31 mai 2011*. Rapport annuel, projet DACEFI-2, 44p.

HANDEREK D., MORIN A., YENO SLD., 2013. *Mission de formation à la cartographie informatisée à l'aide du logiciel open source Q-GIS : application à la foresterie communautaire*. Rapport de mission, projet DACEFI-2, Libreville, 8p + annexes.

HURDEBOURCQ M., 2011. *Mission de sensibilisation pour la préservation des grands singes*. Rapport de mission, projet DACEFI-2, Libreville, 3p + annexes.

LARZILLIERE A., 2012. *Développement d'outils pédagogiques pour renforcer l'appropriation d'un plan simple de gestion d'une forêt communautaire au Gabon*. Rapport de mission, DACEFI-2, Libreville. 33p.

LARZILLIERE A., MOUMBOGOU C., BOLDRINI S., MEUNIER Q., 2012. *Définition des usages assignés à la forêt communautaire*. Fiche pédagogique n°4C (novembre). Projet DACEFI-2, Libreville, 5p + annexes.

LARZILLIERE A., MOUMBOGOU C., BOLDRINI S., MEUNIER Q., 2012. *Délimitation d'une forêt communautaire*. Fiche pédagogique n°4B (octobre). Projet DACEFI-2, Libreville, 5p + annexes.

MEDZA ASSEKO M., BOLDRINI S., MEUNIER Q., 2013. *Formation en comptabilité villageoise*. Fiche pédagogique n°2B (mai). Projet DACEFI-2, Libreville, 6p + annexes.

MEUNIER Q., 2011. *Barème de cubage de grumes*. Projet DACEFI-2, Makokou, 42p.

MEUNIER Q., 2011. *Barème de cubage de produits débités*. Projet DACEFI-2, Makokou, 14p.

MEUNIER Q., 2011. *Lettre d'information trimestrielle du projet DACEFI-2. Composante Gabon*. Lettre d'information n°1 (janvier à mai), Projet DACEFI-2, Makokou, 6p.

MEUNIER Q., 2012. *Le développement rural : les multiples options pour une communauté villageoise émergente*. Projet DACEFI-2, Libreville, Poster format A3.

MEUNIER Q., 2013. *Procédures de réservation et de création d'une forêt communautaire au Gabon*. Dépliant (Octobre 2013). Projet DACEFI-2, Libreville, 6p.

MEUNIER Q., ANGWE ALLOGHO A., BOLDRINI S., VERMEULEN C., 2012. *Organisation d'une association villageoise adaptée à la foresterie communautaire au Gabon*. Projet DACEFI-2, Libreville, poster format A2.

MEUNIER Q., BOLDRINI S., BOUKOUENDJI B., ANGWE ALLOGHO A., MOUMBOGOU C., FEDERSPIEL M., VERMEULEN C., 2012. *Lettre d'information trimestrielle du projet DACEFI-2. Composante Gabon*. Lettre d'information n°7 (septembre à novembre 2012), Projet DACEFI-2, Libreville, 6p.

MEUNIER Q., BOLDRINI S., BOUKOUENDJI B., MOUMBOGOU C., VERMEULEN C., 2013. *Avantages et inconvénients d'une forêt communautaire*. Poster (15 février). Projet DACEFI-2, Libreville, 1p.

MEUNIER Q., BOLDRINI S., MORIN A., ANGONE R., FEDERSPIEL M., DOUCET JL., VERMEULEN C., 2013. *Les forêts communautaires, c'est aussi une histoire de femmes !* Projet DACEFI-2, Libreville, Poster format A2.

MEUNIER Q., BOLDRINI S., MOUMBOGOU C., FEDERSPIEL M., VERMEULEN C., 2012. *Mission d'état des lieux des forêts communautaires dans la région de Makokou, Gabon. Analyse socio-économique et suivi des indicateurs SMART et SPICED mis en place en février 2011 par l'expert Quentin Ducenne*. Rapport de mission (février). Projet DACEFI-2, Makokou, 15p + annexes.

MEUNIER Q., BOLDRINI S., VERMEULEN C., 2013. *Etat des lieux et perspectives de la foresterie communautaire au Gabon*. Communication orale, 15 diapositives <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/160079>. Libreville, Gabon

MEUNIER Q., FEDERSPIEL M., MOUMBOGOU C., GREGOIRE B., DOUCET J-L., VERMEULEN C., 2011. *Les premières forêts communautaires du Gabon : une voie vers la gestion locale des forêts ?* Nature et Faune (2011), 25(2), pp. 40-45.

MEUNIER Q., GREGOIRE B., MOUMBOGOU C., VERMEULEN C., 2011. *Lettre d'information trimestrielle du projet DACEFI-2. Composante Gabon*. Lettre d'information n°2 (juin à juin), Projet DACEFI-2, Makokou, 6p.

MEUNIER Q., JULVE C., FEDERSPIEL M., VERMEULEN C., 2013. *Partenariats pour le Développement des Forêts Communautaires » (PDFC), Présentation des résultats et leçons apprises*. Communication orale, 13 diapositives. Libreville, Gabon.

MEUNIER Q., LASOIS L., DOUCET J-L., 2011. *Guide de plantation et de conduite d'une bananeraie agroforestière en milieu rural au Gabon*. Guide technique. Projet DACEFI-2, Makokou, 30p.

MEUNIER Q., MBOUKOU R.H., MOUMBOGOU C., VERMEULEN C., 2011. *La valorisation de grumes abandonnées à travers le sciage artisanal : une alternative économique pour les communautés rurales du Gabon*. Projet DACEFI-2, Makokou, Poster format A2.

MEUNIER Q., MOUMBOGOU C., ANGWE ALLOGHO A., VERMEULEN C., 2012. *Lettre d'information trimestrielle du projet DACEFI-2. Composante Gabon*. Lettre d'information n°5 (janvier à mai 2012), Projet DACEFI-2, Libreville, 6p.

MEUNIER Q., MOUMBOGOU C., BOLDRINI S., VERMEULEN C., 2012. *Analyse des divergences entre forêts communautaires et permis de gré à gré au Gabon*. Fiche technique n°3 (décembre). Projet DACEFI-2, Libreville, 7p.

MEUNIER Q., MOUMBOGOU C., MEZUI MBA C., MORIN A., 2013. *Lettre d'information trimestrielle du projet DACEFI-2. Composante Gabon*. Lettre d'information n°10 (mai à juin 2013), Projet DACEFI-2, Libreville, 6p.

MEUNIER Q., MOUMBOGOU C., MORIN A., VERMEULEN C., 2012. *Lettre d'information trimestrielle du projet DACEFI-2. Composante Gabon*. Lettre d'information n°6 (mai à juin 2012), Projet DACEFI-2, Libreville, 6p.

MEUNIER Q., MOUMBOGOU C., VERMEULEN C., 2011. *Les forêts communautaires du Gabon : processus d'attribution et activités communautaires*. Projet DACEFI-2, Makokou, Poster format A2.

MEUNIER Q., MOUMBOGOU C., VERMEULEN C., 2011. *Lettre d'information trimestrielle du projet DACEFI-2. Composante Gabon*. Lettre d'information n°3 (septembre à novembre), Projet DACEFI-2, Makokou, 6p.

MEUNIER Q., MOUMBOGOU C., VERMEULEN C., 2012. *Lettre d'information trimestrielle du projet DACEFI-2. Composante Gabon*. Lettre d'information n°8 (décembre à décembre 2012), Projet DACEFI-2, Libreville, 6p.

MEUNIER Q., VERMEULEN C., BOLDRINI S., MOUMBOGOU C., MEZUI MBA C., DOUCET JL., 2013. *La pratique des inventaires multi-ressources dans les forêts communautaires, ou comment rendre la foresterie communautaire inaccessible aux villageois*. Fiche technique (février). Projet DACEFI-2, Libreville, 7p.

MEUNIER Q., VERMEULEN C., FEDERSPIEL M., 2013. *Troisième rapport narratif intermédiaire - Composante Gabon*. Rapport d'activités annuel (janvier). Projet DACEFI-2, Libreville, 86p.

MEUNIER Q., VERMEULEN C., MOUMBOGOU C., 2011. *Les premières forêts communautaires du Gabon sont-elles condamnées d'avance ?* Parcs et Réserves, volume 66 (1), pp. 17-22.

MORIN A., MEUNIER Q., MOUMBOGOU C., BOLDRINI S., VERMEULEN C., 2013. *La difficile émergence des forêts communautaires au Gabon*. Parcs et Réserves, volume 68 (4), pp. 16-22.

MORIN A., MOUMBOGOU C., MEUNIER Q., BOLDRINI S., VERMEULEN C., 2012. *La superposition des permis forestiers, des permis miniers et des futures forêts communautaires*. Fiche technique n°2 (mai). Projet DACEFI-2, Libreville, 5p.

MOUMBOGOU C., ANGWE ALLOGHO A., BOLDRINI S., MEUNIER Q., 2013. *Mise en place d'une association villageoise*. Fiche pédagogique n°2A (janvier). Projet DACEFI-2, Libreville, 5p + annexes.

MOUMBOGOU C., ANGWE ALLOGHO A., BOLDRINI S., MEUNIER Q., 2013. *Renforcement des entités de gestion : mise en place d'une association villageoise*. Fiche pédagogique (janvier). Projet DACEFI-2, Libreville, 5p + annexes.

MOUMBOGOU C., BOLDRINI S., MEUNIER Q., 2012. *Délimitation d'un finage villageois*. Fiche pédagogique n°4A (novembre). Projet DACEFI-2, Libreville, 4p + annexes.

MOUMBOGOU C., MEUNIER Q., DOUCET, J-L., 2011. *Les cinq arbres protégés du Gabon*. Projet DACEFI-2, Libreville, Poster format A3 et A2 tirés à 600 exemplaires.

MOUMBOGOU C., MEUNIER Q., DOUCET, J-L., 2011. *Les cinq arbres protégés du Gabon. 2^{ème} édition*. Projet DACEFI-2, Libreville, Poster format A3 tiré à 600 exemplaires.

NDOUNA A., EKOME N., NGUEMA D., 2011. *Mission de formation et de transfert de compétences liées à la transformation artisanale de grumes*. Rapport de mission d'expertise, projet DACEFI-2. 22p + annexes.

OVONO EDZANG N., 2011. MISSION D'APPUI AU RENFORCEMENT DES ENTITÉS DE GESTION DES FORÊTS COMMUNAUTAIRES PILOTES DU PROJET DACEFI 2. RAPPORT DE MISSION D'EXPERTISE, PROJET DACEFI-2, 27P + ANNEXES.

QUEVAUVILLERS S., 2012. *Mission d'appui à la mise en œuvre opérationnelle des activités de géomatique du projet DACEFI-2, Gabon*. Rapport de mission, DACEFI-2, Libreville.

TROPICAL FOREST FOUNDATION, 2013. *Guide de l'abattage contrôlé*. Manuel technique (2^{nde} édition). Projet DACEFI-2, Ministère des Eaux et Forêts, OIBT, Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais, Libreville, 51p.

VERMEULEN C., 2010. MISSION DE SUIVI ET D'APPUI A L'ANTENNE TECHNIQUE MAKOKOU (GABON). RAPPORT DE MISSION D'EXPERTISE, PROJET DACEFI-2, GEMBLOUX : N+/GXABT, 6P + ANNEXES.

Activité 5.5. : Appuyer la rédaction des textes d'application au Gabon.

Etat d'avancement de l'activité au 31 décembre 2013 : 100%

Une des principales avancées de cette quatrième année est la signature de l'arrêté fixant les conditions d'attribution d'une forêt communautaire au Gabon (référence exacte : arrêté n°018/MEF/SG/DGF/DFC). La prise de cet arrêté a rendu possible les premières attributions de forêts communautaires. Il évoque plusieurs canevas et guides qui viennent donc compléter le cadre réglementaire qui faisait défaut jusqu'alors, notamment :

- le canevas du plan simple de gestion ;
- la convention provisoire de gestion d'une forêt communautaire ;
- la convention définitive de gestion d'une forêt communautaire ;
- la décision accordant le droit de réservation d'une portion de forêt ;
- la décision portant attribution d'une forêt communautaire ;
- le procès-verbal de la réunion de concertation ;

Tout comme les six textes auxquels il est lié, l'arrêté résulte des différentes séances de travail et atelier organisés par le projet DACEFI-2 depuis le début de la seconde phase. Cependant et comme évoqué plus haut dans ce rapport, il persiste plusieurs incohérences et oublis à l'intérieur de ce cadre réglementaire. En effet, les versions validées et signées des textes ne sont pas les dernières discutées en plénière lors des réunions de préparation. Des ajouts et modifications ont été faits sans concertation avec le projet et portent préjudice à certaines étapes du processus. D'après nos équipes techniques, des erreurs logiques et procédurières devraient encore être corrigées afin de disposer d'un cadre réglementaire plus cohérent et fonctionnel.

Certaines incohérences ont été relevées tout au long de l'année, lors de la réunion du comité technique sur les forêts communautaires en mai, lors du séminaire d'attribution des premières forêts en octobre, etc. mais il n'y a pas eu au 31 décembre 2013 de session destinée aux améliorations de ce cadre. Nous espérons pouvoir travailler sur ce sujet lors de la dernière année du projet.

Bien qu'il subsiste des défauts, ce cadre réglementaire a permis de faire évoluer la dynamique en faveur des forêts communautaires. Il était important de pouvoir enregistrer les premières forêts dans le courant de cette seconde phase, afin que nous puissions tester en situation réelle les mécanismes de gestion. Ceci a déjà commencé dans le dernier trimestre 2013, et permettra lors de la dernière année du projet de proposer des solutions si des difficultés sont enregistrées.

Notons enfin que le projet s'est investi comme en 2012 dans les travaux de révision du code forestier orchestrés par le cabinet indépendant BNetd, en proposant des textes adaptés concernant la foresterie communautaire. Cependant, la refonte du code n'a pas encore aboutie et le processus semble en suspens.

Synthèse du niveau d'avancement du cinquième résultat attendu

Activité 5.1 - 10 %
Activité 5.2 - 80 %
Activité 5.3 - 80 %
Activité 5.4 - 100 %
Activité 5.5 - 100 %

Activités de coordination et activités satellites du projet

★ Recrutements et réorganisation de la coordination du projet

Une animatrice a été recrutée pour compléter le staff de l'antenne technique du projet à Ndjolé. Rachelle Angone a intégré nos équipes au début du mois de février 2013, où elle a été rejointe par l'animateur de l'antenne de Makokou, Anant Angwe Allogho, afin d'être formée sur les techniques d'animation. Son initiation s'est poursuivie à Makokou jusqu'à la fin du mois de février.



Figure 45 : Rachelle Angone animant une séance de sensibilisation sur la foresterie communautaire (photo : Moumbogou C.).

D'autre part, le coordinateur du projet, Bède Lucius Moussavou a quitté ses fonctions en début d'année et il a été remplacé par l'assistant technique principal, Quentin Meunier. En effet, lors de la demande d'avenant au contrat (voir plus bas), la coordination du projet a été transmise d'un commun accord du WWF-Gabon vers Nature+. Ainsi Q. Meunier cumulera les deux fonctions jusque la fin de cette seconde phase. Une partie de ses tâches, notamment la supervision de l'antenne technique de Ndjolé, a été transférée à l'assistante technique Sylvie Boldrini.

★ Avenant au contrat de subvention

Un avenant au contrat de subvention DACEFI-2 a été signé entre l'Union européenne et le principal bénéficiaire, le WWF International. Cet avenant a donné lieu à une réorganisation des équipes techniques et de coordination comme nous l'évoquions plus haut, mais a surtout permis de réorganiser certaines lignes budgétaires sur- ou sous-utilisées lors des trois premières années du projet.

L'organigramme en vigueur au 31 décembre 2013 figure page suivante.

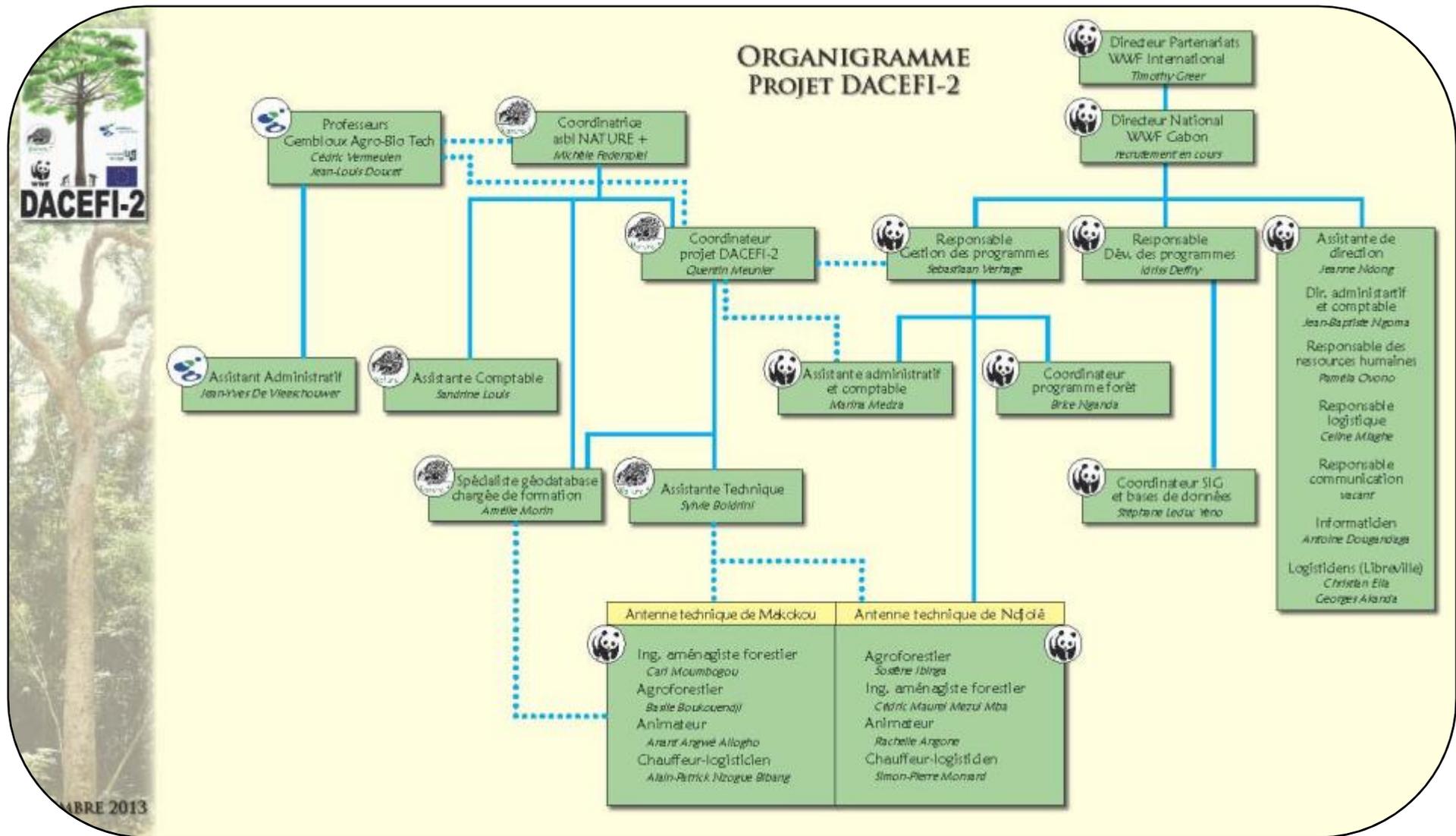


Figure 46 : organigramme du projet DACEFI-2 en décembre 2013 (source : Meunier Q.).

★ Mission de monitoring (ROM)

Une mission d'évaluation programmée par la Délégation de l'Union européenne au Gabon a eu lieu au mois de juillet. L'évaluatrice, Mme Elena Pita, s'est entretenue avec les services administratifs à Libreville, puis est partie dans les antennes techniques avec le coordinateur du projet. Les sites d'Ebyeng et de Massaha, ainsi que la pépinière communale ont été visités à Makokou, et différents responsables ont été consultés.



Figure 47 : visite par l'évaluatrice ROM d'un chantier de sciage artisanal de bois issu de la forêt communautaire d'Ebyeng-Edzuameniène (photo : Meunier Q.).

Les résultats de cette évaluation sont positifs. 19 des 20 critères évalués sur le projet (pertinence, efficacité, efficience et perspectives post-projets) ont été jugés satisfaisants ou très satisfaisants. Un seul point a été identifié comme problématique, celui de l'appropriation des concepts par les communautés rurales. Il s'agit pourtant d'un élément sur lequel les équipes travaillent avec beaucoup d'attention. Malgré les efforts consentis dans la sensibilisation et l'approche qui vise à responsabiliser les associations villageoises, l'appropriation présente encore des faiblesses, que nous travaillerons encore dans la dernière année du projet.

★ Indicateurs de performance et plateformes de suivi du projet

Comme nous l'évoquions dans le précédent rapport annuel, un tableau de bord regroupant tous les indicateurs/objectifs du projet a été construit et mis en ligne sur Internet, en utilisant les facilités de l'application GoogleDrive®. Le document est accessible et modifiable par tous les agents et à tout moment. Par un jeu de formules, les indicateurs personnalisés, modifiés par les agents, alimentent automatiquement les indicateurs généraux de chacun des cinq résultats attendus du projet. Ainsi, il est possible de voir à tout moment l'état d'avancement au jour le jour du projet.

Pour rappel, d'autres plateformes de suivi mises en place par la coordination sont toujours effectives, et permettent une bonne synergie entre les équipes. Il s'agit notamment de :

- la planification des missions d'expertise ;
- la compilation et mis en commun de données photographiques ;
- le suivi administratif et mécanique des trois véhicules du projet ;
- le suivi comptable des dépenses des deux antennes techniques et de la cellule de Libreville.

★ Missions de suivi, d'expertise et d'orientation des partenaires techniques

Dans le cadre de la mise en œuvre technique du projet et en sus de la supervision quotidienne, plusieurs missions de suivi et d'orientation ont été réalisées par les partenaires Nature+ et la faculté de Gembloux Agro-Bio Tech de l'université de Liège en Belgique. Leurs interventions permettent de dresser des bilans de l'exécution du projet et de parfaire la programmation afin de bien répondre aux problématiques du projet et à leur évolution. Plus précisément, quatre missions ont été organisées :

- Ir. Michèle Federspiel en février 2013, qui s'est investie de concert avec le coordinateur du projet sur :
 - la réallocation budgétaire inhérente aux modifications de l'organigramme du projet proposées lors du comité de pilotage ;
 - la réalisation du budget prévisionnel 2013 ;
 - la planification des missions d'expertise prévues par le projet DACEFI-2 pour les années 2013 et 2014 et les révisions budgétaires associées.
- Pr. Jean-Louis Doucet en mars 2013, qui a permis :
 - la supervision et les recommandations à propos de la gestion de la pépinière communale de Makokou et de l'aménagement du jardin botanique et éducatif ;
 - l'émission de recommandations à l'endroit de la pépinière communautaire du village d'Ebyeng-Edzuameniène ;
 - une contribution à l'élaboration du guide botanique des principales essences ligneuses du Gabon, avec plusieurs sorties terrain réalisées avec le coordinateur du projet.
- Ir. Pauline Gillet en juillet 2013, qui a permis :
 - d'apporter un appui aux différentes techniques de gestion participative pouvant être mise en œuvre dans le cadre du projet ;
 - de récolter des données socio-économiques et d'occupation spatiale pour quatre des villages partenaires du projet.
- Pr. Cédric Vermeulen en novembre 2013, qui a permis de :
 - faire un état des lieux des activités techniques du projet et de proposer des recommandations/orientations pour la dernière année du projet ;
 - faire avec le coordinateur un bilan des indicateurs de performance des équipes et de formuler des recommandations pour la dernière année du projet ;
 - rédiger avec le coordinateur une note de concept sur les suites possibles et pertinentes de la seconde phase du projet DACEFI.

★ Missions de renforcement de capacités des équipes WWF

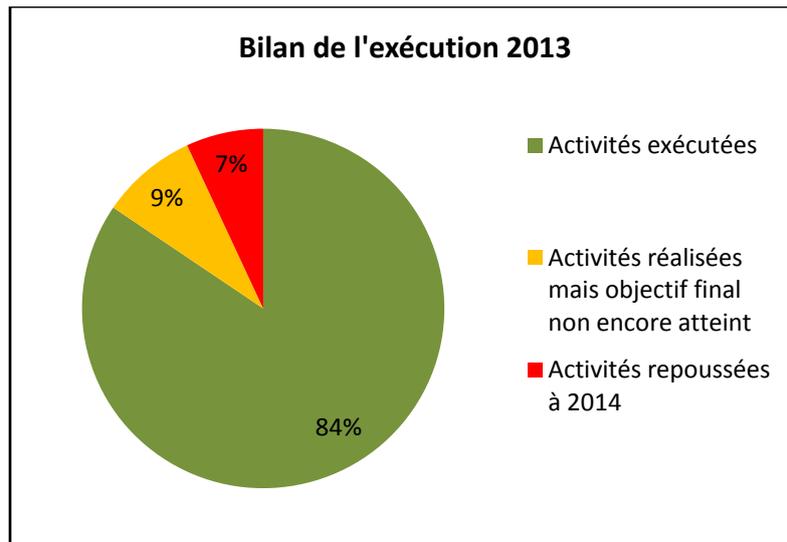
Afin d'améliorer les performances des équipes terrain, le WWF-Gabon a organisé une série de formations professionnelles en 2013, qui permettent de renforcer les capacités des agents. Il s'agit plus particulièrement de :

- formation à la méthode de Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP), dispensée par le sociologue Jean-Michel Pierre ;
- formation à la gestion et l'entretien des véhicules terrain par l'équipe spécialisée de Toyota Gibraltar ;
- formation au logiciel comptable ACCPAC.

2.3 Activités planifiées et qui n'ont pas pu être mises en œuvre

Le chronogramme prévisionnel 2013 prévoyait la réalisation de 58 principales activités relatives aux cinq résultats attendus. Parmi elles, nous notons :

- 49 activités intégralement réalisées (84%) ;
- 5 activités réalisées (9%) mais dont l'objectif fixé n'a pas été atteint dans son intégralité ;
- 4 activités qui ont été repoussées à 2014 (7%), par faute de temps, de moyens logistique et humain, ou par faute de trouver les partenaires ou structures nécessaires.



2.4 Evaluation des résultats de l'action atteints jusqu'à présent

Le bilan de cette quatrième année est très positif, et permet une avancée très significative sur les objectifs de l'ensemble du projet. Sur les 22 grandes activités qui composent le cadre logique du projet, nous notons que :

- 8 d'entre-elles sont d'ores-et-déjà exécutées (100%) ;
- 7 d'entre-elles sont sur le point d'être terminées, avec un niveau d'exécution compris entre 80 et 100% ;
- 6 d'entre-elles sont à un niveau d'exécution compris entre 60 et 80% ;
- 1 seule est à 10% réalisée, il s'agit de la compilation des travaux (canevas d'établissement d'une forêt communautaire) qui est une tâche programmée pour la fin de la dernière année du projet (capitalisation de l'expérience).

La plupart des indicateurs chiffrés du cadre logique, qui représentent les Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOVs) du projet sont atteints, et pour la plupart déjà assez largement dépassés. Nous les indiquons ci-dessous dans cette liste, avec le premier chiffre qui représente la valeur atteinte par le projet au 31 décembre 2013, et le second chiffre l'objectif fixé initialement dans le cadre logique :

- 100/20 villages sensibilisés au concept de foresterie communautaire ;
- 24/10 écoles ont reçu des modules d'éducation environnementale ;
- 4/2 partenariats avec les institutions et universités locales ;

- 10/7 associations fonctionnelles (16 associations appuyées) ;
- 1/3 plan de développement local rédigé ;
- 1/3 ONG locale impliquée dans le processus de création et de gestion de forêt communautaire ;
- 75/100 jardins de case et trouées enrichis ;
- 7/5 pépinières sont mises en place et/ou suivies
- 15/5 formations sur les techniques d'exploitation artisanale du bois dispensées ;
- 8/7 forêts communautaires délimitées ;
- 3/3 communautés disposent d'une fonds villageois ;
- 0/1 document de synthèse des expériences du projet produit (fin année 5) ;
- 3/3 séminaires sur la foresterie communautaires organisés ;
- 56/10 articles scientifiques ou de vulgarisation sont produits (ce chiffre de 56 inclut les rapports d'expertise des consultants) ;
- 50/100 documents relatifs à la foresterie sociale en Afrique sont collectés et encodés au niveau de la coordination du projet ;
- 4/1 site web mis en place sur lequel les données/publications du projet sont disponibles.

Nous constatons en fin de quatrième année de projet que sur les 16 indicateurs objectivement vérifiables du cadre logique, 11 d'entre eux ont été atteints ou dépassés et 5 sont encore en cours d'achèvement.

2.5 Plan d'action mis à jour

Le chronogramme pour la cinquième et dernière année de la seconde phase du projet se trouve pages suivantes.

Chronogramme des activités prévues pour les antennes techniques au Gabon en 2014

Légende :

- ✓ : activité effectuée
- ☞ : activité repoussée
- ✗ : activité non réalisée

- activité planifiée en janvier 2014
- activité ajoutée au cours de l'année 2014
- activité annulée et/ou redéfinie

NB : Les pourcentages expriment l'état d'avancement de l'activité concernée par rapport aux objectifs et IOVs du projet sur l'ensemble de sa durée.

Résultats attendus et Activités (Accompagné d'un pourcentage exprimant le taux d'accomplissement de chaque activité)	Organisme(s) resp. de la mise en œuvre	Ressources humaines impliquées	Année 2014											
			01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12

Résultat attendu 1 : Les acteurs concernés par la foresterie sociale sont informés, formés et renforcés au Gabon.														
<u>A 1.1.</u> : Sensibiliser et informer les communautés locales sur le concept des FC au Gabon (20 villages)	100 %	WWF Nature +												
<i>Création et diffusion de supports didactiques dans les sites partenaires du projet</i>														
<u>A 1.2.</u> : Promouvoir l'éducation environnementale dans les écoles au Gabon (Dix établissements).	100 %	WWF Nature +												
<i>Appuyer l'ONG Ebel-Vert dans la poursuite du programme d'éducation environnementale initié par le projet</i>														
<i>Doter les écoles et/ou académies provinciales avec les outils pédagogiques développés tout au long du projet</i>														
<u>A 1.3.</u> : Renforcer les capacités des structures administratives en charge de la mise en œuvre de la politique de foresterie communautaire au Gabon (Appui technique à la structuration, formations pour une quarantaine de fonctionnaires au total, etc.).	85 %	WWF Nature+												
<i>Associer des agents locaux des Eaux et Forêts au personnel DACEFI-2 lors des opérations techniques dans les communautés</i>														
<i>Organiser une mission terrain de la DIRCOM et/ou de l'AEAFFB sur les sites pilotes DACEFI</i>														
<i>Organiser une formation à MapVillage au personnel de la direction des forêts communautaires (spécialiste géodatabase)</i>														
<i>Organiser des séances de restitution aux directions provinciales des Eaux et Forêts</i>														
<i>Organiser des séances de restitution et de présentation au Ministère des Eaux et Forêts à Libreville (au moins 3)</i>														

<i>Proposer un document de synthèse des formations et outils développés par DACEFI durant le projet</i>																	
A 1.4 : Élaborer des partenariats avec les universités locales et les instituts de recherche nationaux afin de s'assurer d'un transfert de compétences en matière de foresterie sociale (Deux partenariats)	90 %	WWF Gembloux-ABT															
<i>Finaliser les stages en cours des étudiantes de l'USTM, de l'INSAB et de l'INSG</i>																	
<i>Proposer un support de cours à l'ENEF avec pour thématique la foresterie communautaire, processus de création et outils de gestion</i>																	

Résultat attendu 2 : Des entités de gestion de Forêts Communautaires sont renforcées/ créées au Gabon.																	
A 2.1 : Appuyer la mise en place de structures formelles de gestion de la forêt communautaire (Sept entités de gestion au Gabon).	100 %	Nature + WWF															
<i>Accompagner les communautés dans la gestion de leur association</i>																	
A 2.2 : Apporter un appui aux structures en place par des formations spécifiques continues au Gabon : gestion de conflit, comptabilité villageoise, etc. (Dix formations)	100 %	Nature + WWF															
<i>Formations ayant trait à la gestion des associations à Makokou et à Kango (comptabilité et organisation)</i>																	
<i>Etude et renforcement du rôle des femmes dans la gestion des forêts communautaires (mission d'expertise)</i>																	
<i>Formations ayant trait aux techniques (cubage, botanique, etc.)</i>																	
A 2.3 : Inciter les communautés à débattre sur les clés de répartition des revenus futurs et à réfléchir à un plan de développement local au Gabon (Six plans).	60 %	Nature + WWF															
<i>Mise en œuvre des clés de répartition des revenus (utilisation support ludique)</i>																	
<i>Développement et diffusion d'un support pratique pour l'aide à la rédaction d'un plan de développement local</i>																	
<i>Appui aux communautés pour la rédaction de plans de développement locaux</i>																	
A 2.4 : Appuyer les ONG locales et veiller à ce qu'elles s'approprient le processus de création et de gestion des FC (deux ONG au Gabon)	75 %	Nature + WWF															
<i>Echanges techniques avec ONG et instituts nationaux (Brainforest, WCS, etc.) et internationaux (FERN, ClientEarth, etc.), participation aux séminaires</i>																	
<i>Prospection de partenariats locaux dans les régions de Makokou et Ndjolé</i>																	

Résultat attendu 3 : Des sites de démonstration d'initiatives collectives en foresterie sociale et agroforesterie sont renforcés et/ ou mis en place au Gabon.													
<p><u>A 3.1.</u> : Appliquer un mode d'intervention agro-sylvicole spécifique aux jardins de case, aux jachères et trouées (Cent jardins et trouées enrichis)</p>	80 %	WWF Nature+ Gembloux-ABT											
<i>Suivi de bananeraies agroforestières dans les villages partenaires</i>													
<i>Finalisation des enrichissements de jardins de case</i>													
<i>Finalisation des enrichissements de jachères</i>													
<i>Finalisation des enrichissement des trouées d'abattage</i>													
<i>Diffusion d'un guide de vulgarisation sur les méthodes de lutte contre les dégâts d'éléphants</i>													
<p><u>A 3.2.</u> : Mettre en place ou suivre des pépinières villageoises d'espèces ligneuses et de PFNL (Cinq pépinières) et diffuser les plants dans les villages (15 villages)</p>	100 %	WWF Nature +											
<i>Diffusion de plants dans les villages partenaires pour les programmes d'enrichissement</i>													
<i>Retrait du projet DACEFI de la pépinière communale de Makokou, organisation de la passation</i>													
<p><u>A 3.3.</u> : Appuyer le développement des techniques d'exploitation artisanales du bois au Gabon (Cinq formations)</p>	100 %	Nature + WWF											
<i>Formation en abattage et sciage de long</i>													
<i>Formation en construction rurale</i>													
<i>Etude économique de la filière bois issu des forêts communautaires (mission d'expertise)</i>													
<i>Dotation de kit menuiserie aux associations partenaires investies dans cette transformation</i>													
<p><u>A 3.4.</u> : Étudier les filières d'exploitation des PFNL, tenter une commercialisation et développer des initiatives visant à la réduction des conflits entre populations locales et exploitants forestiers au Gabon.</p>	65 %	Gembloux-ABT WWF											
<i>Finaliser les travaux sur le Sorro et les marantacées</i>													
<i>Synthétiser l'ensemble des travaux DACEFI (phases 1 et 2) en termes d'étude et de promotion des PFNL</i>													
<i>Organiser une mission d'expertise pour évaluer les opportunités économiques des filières de PFNL identifiés par le projet</i>													

<i>Produire un document de capitalisation regroupant l'ensemble des outils développés par le projet DACEFI</i>																		
<i>Production d'un film de synthèse sur l'expérience DACEFI (mission d'expertise)</i>																		
<i>Evaluation finale du projet DACEFI, seconde phase (mission d'expertise)</i>																		
<u>A 5.2.</u> : Organiser des séminaires sur les forêts communautaires et la foresterie sociale (3 séminaires)	80 %	WWF																
<i>Organiser la seconde réunion du comité technique sur les forêts communautaires</i>																		
<i>Co-organisation le séminaire final de restitution du projet</i>																		
<u>A 5.3.</u> : Publier des articles scientifiques et de vulgarisation (Dix articles)	80 %	WWF Nature+ Gembloux-ABT																
<i>Compiler l'ensemble des articles rédigés au cours de la seconde phase</i>																		
<i>Publication de 4 numéros de la lettre d'information</i>																		
<u>A 5.4.</u> : Collecter et diffuser la documentation existante relative à la foresterie sociale en Afrique (100 documents)	100 %	WWF																
<i>Mis à disposition de documentation sur la plateforme collaborative</i>																		
<i>Mise à jour du site internet et mis en ligne de documents de référence</i>																		
<u>A 5.5.</u> : Appuyer la rédaction des textes d'application au Gabon	100 %	WWF Gembloux ABT																
<i>Regrouper dans une fiche technique les propositions d'amélioration du cadre légal en vigueur</i>																		

3. Partenaires et autre coopération

3.1 Les relations entre les partenaires formels de cette action

Comme énoncé plus haut dans ce rapport annuel, le projet a subi une réorganisation importante lors de l'avenant au contrat de subvention, avec notamment le changement de la coordination, passée de WWF à Nature+. Cette modification a permis de renforcer les interactions entre les partenaires de l'action, avec une gestion et une communication devenues quasi quotidiennes entre tous les acteurs. Le relais entre le WWF-Gabon et les partenaires en Belgique est plus clair, ce qui permet une plus grande rapidité dans les prises de décisions. Certaines étapes clés pour la bonne conduite du projet, telles que les périodes d'audit, les demandes de réapprovisionnement, etc. ont pu être anticipées, ce qui limite significativement les périodes de soudures où le projet fonctionne au ralenti.

L'arrêt de la composante Cameroun du projet a également permis de simplifier la gestion du projet, tant au point de vue technique, où les approches s'articulaient difficilement, qu'au point de vue administratif et comptable.

La bonne synergie du binôme « Coordinateur DACEFI-Coordinateur des programmes WWF » a permis de palier aux difficultés de la gestion quotidienne d'équipes WWF menées par une équipe Nature+, qui, même si cela ne s'est pas répercutée sur l'action, a engendré par le passé de nombreux ralentissements dans l'exécution des activités.

Au terme de cette quatrième année, les trois partenaires de l'action sont satisfaits de la collaboration actuelle, efficace et transparente. Ils envisagent de poursuivre le partenariat, et proposent de s'associer à nouveau pour traiter des problématiques liées aux enjeux actuels de la foresterie sociale (notamment leur intégration dans le processus FLEGT au Gabon), ou plus largement pour travailler dans la gestion durable du domaine forestier en continuité des résultats obtenus avec le projet DACEFI.

3.2 Impact des relations avec les autorités étatiques dans les pays sur l'action

Le projet DACEFI travaille en étroite collaboration avec le Ministère des Eaux et Forêts. Le lien le plus solide est celui tissé avec la Direction Générale des Forêts avec qui le projet a signé un accord de collaboration, et de façon privilégiée avec la Direction des Forêts Communautaires. Plus récemment, le projet a intensifié sa collaboration avec l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois, qui, malgré un déploiement non encore établi, prend en charge de nombreuses problématiques liées à la foresterie communautaire.

Chaque étape du processus de création et chaque outil de gestion proposé par le projet est développé en concertation avec ces services étatiques. Aussi, l'ensemble des mécanismes et solutions proposées sont nés de consensus avec l'administration, ce qui leur confère une bonne appropriation et garantit une certaine pérennité de l'action.

L'expertise du projet DACEFI est écoutée, et très souvent prise en compte. Les différentes fiches techniques adressées au Ministère ont par exemple permis de significativement faire évoluer le contexte institutionnel, et ont contribué à des mesures fortes prises par le gouvernement, comme par exemple la suspension des permis de gré à gré, ou la réglementation du fermage dans les forêts communautaires, deux mesures en faveur d'une gestion plus durable du massif forestier du domaine rural.

L'impact de l'action du projet est très nettement accru grâce à la bonne collaboration avec l'administration. Notons que nous bénéficions d'une politique publique très favorable au développement de la foresterie communautaire, car elle est partie intégrante du Gabon Vert et du programme de réduction de la pauvreté que le gouvernement appuie particulièrement depuis trois ans.

Notons enfin que le projet travaille également avec d'autres structures étatiques, notamment le Ministère de l'Agriculture et celui de l'Intérieur, qui garantissent une excellente intégration des équipes sur les zones d'étude, et facilitent ainsi les échanges avec les communautés rurales.

3.3 Les relations avec toute autre organisation impliquée

Pas de commentaires particuliers.

3.4 Liens et synergies avec d'autres actions

Le projet DACEFI collabore avec de nombreuses structures et projets, au travers le partage de l'information, ou encore la participation à des ateliers et à des groupes de travail. L'intégralité des productions du projet (articles, outils pédagogiques, méthodes, etc.) est rendue publique et mise en accès libre sur plusieurs plateformes numériques déjà citées plus haut. Lors de cette quatrième année de projet, les équipes ont collaboré avec notamment :

- le projet MAKALA en République Démocratique du Congo (financement UE), sur la thématique de la gestion participative en milieu rural, avec notamment la participation du coordinateur à l'atelier final de restitution du projet et la visite des sites d'étude ;
- la Plateforme pour la Gestion Durable des Forêts (PGDF) en République du Congo, au travers la collaboration de DACEFI avec les ONG internationales FERN et ClientEarth ;
- la Plateforme de la Société Civile gabonaise et le groupe de travail sur le soutien juridique, au travers la collaboration de DACEFI avec les ONG internationales FERN, ClientEarth, Conservation Justice et Rainforest Foundation ;
- le projet Pro-Formal (financement UE) conduit par l'IRET, Brainforest et le CIFOR, avec une contribution du projet sur la thématique du bois issu de forêts communautaires ;
- le projet PFNL au Profit des Petits Producteurs (projet 4P), conduit par l'IRET (financement CORAF/WECARD), avec une contribution dans le choix des PFNL prioritaires dans les zones d'étude du projet ;

- le projet de renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion des PFNL, conduit par la FAO, et au cours duquel les agroforestiers du projet ont collaboré.

Notons que cette liste ne peut être exhaustive, le projet partageant très régulièrement son expertise de façon informelle lors de courtes réunions d'information ou des échanges fortuits. Notons le CIRAD, le RAPAC, le CENAREST, l'ONFi, etc. à titre d'exemple.

3.5 Autres subventions UE

Pas de commentaires particuliers.

4 Visibilité

Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'Action ?

Comme nous l'évoquons dans les précédents rapports annuels et plus haut dans ce document, le projet a produit de nombreux supports de communication. Les posters, outils de vulgarisation, lettres d'information, guides techniques, fiches pédagogiques, etc. sont largement diffusés dans le pays et la sous-région de manière physique et numérique. Les documents électroniques, en accès libre sur les plateformes Internet mises en place, sont adressés pour certains à une liste de diffusion de près d'un millier de personnes à ce jour. Le logo de l'Union européenne figure sur toutes les productions du projet.

D'autre part, les membres de la délégation de l'Union européenne au Gabon en charge du suivi du projet sont invités aux groupes de travail et aux séminaires organisés par le projet. Ils assurent d'une part une présence continue à ces événements et concourent d'autre part significativement aux débats techniques et aux conclusions qui en découlent. Il s'agit d'une contribution notoire appréciée et utile à l'action.

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des Actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet de l'Office de Coopération EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Aucune objection

Nom de la personne de contact pour l'Action : Sebastiaan Verhage

Signature :

Localité: Libreville

Date à laquelle le rapport était dû :

Date d'envoi du rapport :